

Insee Conjoncture

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



N° 3

Mai 2016

Le bilan économique 2015 de la région Aquitaine-Limousin- Poitou-Charentes

*En 2015, la reprise progressive de l'activité
se diffuse dans la région*

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants :

Banque de France,
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Direction régionale des Douanes de Bordeaux,
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Observatoire régional des transports Poitou-Charentes,
Pôle emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s. résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	2
En 2015, la reprise progressive de l'activité se diffuse dans la région	
Cadrage national	3
L'économie française accélère en 2015	
Emploi salarié	4
L'emploi salarié redémarre en 2015	
Chômage	6
Très légère baisse du chômage en ALPC	
Politique de l'emploi	8
Hausse des contrats aidés et de l'activité partielle en 2015	
Démographie des entreprises	10
Moins de micro-entrepreneurs	
Économie	12
La tendance économique de la région ALPC est clairement plus positive mais reste à consolider	
Commerce extérieur	14
En 2015, un solde commercial excédentaire pour l'ALPC	
Agriculture : productions végétales	16
Une année correcte pour les productions végétales	
Agriculture : productions animales	18
Une année 2015 difficile pour les productions animales	
Construction	20
Moins de chantiers mais davantage de projets	
Transports	22
Trafics aérien et portuaire en hausse, transport routier en baisse	
Tourisme	24
Une année 2015 au beau fixe pour le tourisme	
Définitions	26

En 2015, la reprise progressive de l'activité se diffuse dans la région

Jean Sebban, Insee

En 2015, en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) comme en France métropolitaine, l'économie montre des signes de reprise. Le PIB national progresse de 1,3 % et la plupart des indicateurs économiques régionaux sont dans le vert.

Davantage d'emplois salariés en ALPC...

En 2015, l'emploi salarié marchand en ALPC augmente de 0,7 % par rapport à l'année précédente, soit 8 800 emplois supplémentaires. Cette hausse est légèrement plus marquée qu'en France métropolitaine (+ 0,5 %). Elle est principalement due à l'évolution dans les services marchands hors intérim. L'emploi croît également dans le commerce et l'intérim. En revanche, il continue de décliner dans la construction et l'industrie.

...stopant la progression du chômage

En ALPC, au 4^e trimestre 2015, les chômeurs représentent 9,7 % de la population active, soit une très légère baisse de 0,1 point par rapport au même trimestre en 2014. Ce taux reste inférieur au taux de chômage en France métropolitaine (10,0 %). Les inscriptions à Pôle emploi sont moins nombreuses en 2015 qu'en 2014 (- 1,1 %), mais restent supérieures aux sorties. Par conséquent, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C fin décembre 2015 continue de croître sur un an (+ 4,9 %). Le nombre de demandeurs de moins de 25 ans diminue, mais celui des seniors et celui des personnes inscrites depuis un an ou plus augmentent.

Les bénéficiaires de contrats aidés, contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir, sont toujours plus nombreux en ALPC (+ 2,6 %), alors qu'ils progressent faiblement en France métropolitaine (+ 0,4 %). En 2015, les entreprises consomment davantage d'heures en activité partielle (+ 31 %), le secteur de l'industrie en utilise la moitié.

Les micro-entrepreneurs perdent du terrain

En 2015, les créateurs d'entreprises sont moins nombreux qu'en 2014, dans la région comme en France métropolitaine. Les créations d'entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur s'effondrent, remplacées en partie par les créations d'entreprises individuelles « classiques » qui repartent à la hausse. Les créations de société restent stables.

Le commerce extérieur se porte bien

La balance du commerce extérieur régional est excédentaire et se consolide en 2015. Elle retrouve quasiment son niveau de 2013. Les exportations repartent à la hausse, principalement grâce aux secteurs des boissons, des produits de la culture et de l'élevage et de la construction aéronautique et spatiale. Les importations se contractent encore, sous l'effet de la baisse du prix du pétrole. Ce phénomène est toutefois limité par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar.

De bonnes perspectives dans l'industrie et les services marchands

En 2015, l'activité industrielle progresse faiblement mais les perspectives d'évolution de la production et de l'investissement sont favorables à court terme. La rentabilité des entreprises industrielles s'est légèrement améliorée grâce au CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

Dans le secteur des services marchands, l'activité augmente sensiblement en 2015 et l'investissement se maintient. L'investissement pourrait diminuer en 2016, mais l'activité devrait à nouveau se renforcer.

Encore une année difficile dans le BTP, mais des signes encourageants

Les entreprises du BTP continuent de souffrir en 2015, dans les secteurs du logement neuf, la maison individuelle et la

construction de bâtiments non résidentiels. Les chefs d'entreprises envisagent cependant une légère amélioration de leur activité en 2016.

Les mises en chantier de logements baissent en ALPC pour la quatrième année consécutive, alors que la reprise semble s'amorcer au niveau national. Le secteur des locaux non résidentiels redémarre avec un accroissement de 17 % des surfaces autorisées. Après trois années de baisse, les autorisations de construire s'orientent à la hausse.

Bonne orientation dans le transport et le tourisme

En 2015, le trafic aérien de passagers en ALPC progresse de 5 %, porté par la croissance du trafic international et du low cost. Le trafic du Port Atlantique La Rochelle croît de 4,3 % en un an, celui de Bordeaux Port Atlantique reste stable. Les immatriculations de véhicules neufs progressent dans la région.

Les touristes sont au rendez-vous dans les hôtels et les campings d'ALPC en 2015 : la fréquentation augmente respectivement de 5,2 % et 4,6 %. Les clients français sont de retour dans les hôtels. La fréquentation étrangère croît dans les hôtels mais reste stable dans l'hôtellerie de plein air.

Année correcte pour les productions végétales, difficile pour les productions animales

Les conditions climatiques ont engendré des résultats contrastés pour les productions végétales régionales. Elles ont favorisé les rendements et les surfaces des cultures d'automne (céréales, blé, orge), mais pas ceux des cultures de printemps (maïs, tournesol). Les exportations de vins sont soutenues par le marché chinois, celles de cognac par le marché américain. La production de lait de vache recule alors que le régime des quotas s'arrête. Les cours de la filière bovine se déprécient, tout comme celui des porcs et de la volaille. Le prix du brouillard résiste. ■

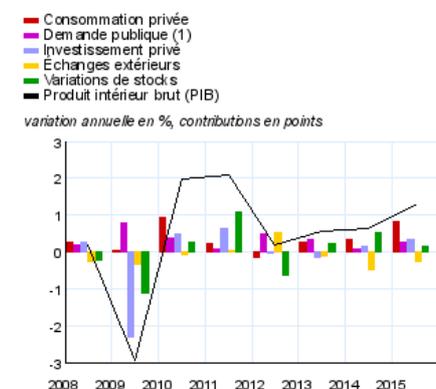
L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Division Synthèse conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle – notamment la mise en place d'un quantitative easing – de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) : y compris institutions sans but lucratif au service des ménages

Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %).

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %). ■

2 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2015 En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2013	2014	2015		
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	- 2,1
Consommation effective des ménages, dont :	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
Dépense individualisable des administrations et des ISBLSM	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	- 0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	- 0,8	- 0,3	1,0	469,2	0,2
entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
ménages	- 0,5	- 3,5	- 0,8	107,6	0,0
administrations publiques	- 0,7	- 5,7	- 3,8	75,3	- 0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages

Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

L'emploi salarié redémarre en 2015

En 2015, l'emploi salarié dans les secteurs marchands s'oriente à la hausse en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Cette embellie est légèrement plus marquée qu'au niveau national, mais ne concerne que quatre départements sur douze. L'emploi progresse dans le commerce, l'intérim et les services marchands tandis qu'il s'inscrit de nouveau à la baisse dans l'industrie et la construction.

Caroline Geindre, Insee

En ALPC, l'emploi salarié marchand se redresse en 2015 après un repli important en 2014 : + 0,7 % après - 0,7 % (*figure 1*). L'augmentation progressive des effectifs depuis le deuxième trimestre 2015 permet de gagner 8 800 emplois supplémentaires sur un an. Cependant le niveau d'emploi atteint fin 2015 reste en deçà de celui d'avant la crise de 2008.

Ainsi, en 2015, l'ALPC figure au 8^e rang des régions les mieux orientées pour l'évolution de l'emploi salarié marchand. Seules trois régions affichent une baisse de leurs niveaux d'emplois : Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

En France métropolitaine, l'emploi salarié augmente également (+ 0,5 %) après une année 2014 défavorable.

Les départements côtiers aquitains en tête

L'emploi salarié progresse fortement en 2015 en Gironde (+ 2,0 %), dans les Pyrénées-Atlantiques (+ 1,2 %), les Landes (+ 1,1 %) et les Deux-Sèvres (+ 0,9 %), tandis qu'il se stabilise en Charente (*figure 2*). La baisse des effectifs salariés dans les départements restants tend à s'atténuer hormis en Corrèze. Cette dernière perd plus d'emplois salariés qu'en 2014 (- 0,4 % après - 0,1 %). Les pertes restent néanmoins marquées en Creuse (- 0,7 %) et Haute-Vienne (- 1,3 %).

Les services marchands portent la hausse de l'emploi salarié

En ALPC, depuis la crise, les services marchands hors intérim sont le seul secteur en constante augmentation. En 2015, cette progression est particulièrement soutenue (+ 1,7 %) et génère 8 600 emplois

supplémentaires. L'ensemble des activités de ce secteur s'inscrit à la hausse, à l'exception des « activités de transport et d'entreposage » qui perdent des emplois (- 0,7 %). Les gains d'effectifs sont particulièrement significatifs dans les « activités d'hébergement et de restauration » (+ 3,7 %), ainsi que dans les « activités financières et d'assurance » (+ 3,4 %). Les « activités d'information et de communication », ainsi que les « services aux ménages » créent également des emplois (+ 2,1 %). Par ailleurs, de par leur poids dans l'emploi régional (30 %), les « activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien aux entreprises » contribuent à plus de 20 % aux gains d'emplois dans ce secteur (+ 1,2 %). Enfin, les « activités immobilières », bien que peu présentes en ALPC, sont également en progression (+ 1,7 %).

Déclin continu dans la construction et l'industrie

Depuis la crise, les effectifs salariés dans la construction ne cessent de se réduire. Ils accusent une baisse annuelle moyenne de 1,8 % entre 2009 et 2014, légèrement plus marquée qu'au niveau national (- 1,6 %) (*figure 3*). En 2015, le recul des effectifs s'accroît (- 2,6 %) et représente un déficit de 3 200 emplois sur l'année. Ce secteur concentre près de la moitié (47 %) des pertes totales d'emplois dans la région en 2015.

L'emploi salarié dans l'industrie continue également de baisser en 2015. Entre 2009 et 2014, les effectifs en ALPC se sont réduits de 0,8 % en moyenne par an, une évolution plus mesurée que la tendance nationale sur la période (- 1,2 % en moyenne par an en France métropolitaine).

En 2015, l'industrie perd 2 500 emplois en région, soit une baisse de 1 % (contre - 1,2 % en France métropolitaine).

L'emploi salarié se replie dans l'ensemble des secteurs industriels, à l'exception de celui de la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » en hausse de 0,6 %. Le vaste secteur de la « fabrication d'autres produits industriels », regroupant notamment la métallurgie, les industries du cuir, du bois et du papier, subit les plus fortes pertes (- 1,8 %). Les effectifs dans la « fabrication de matériels de transport » sont également fortement impactés à la baisse (- 1,2 %). Ils diminuent dans une moindre mesure (- 0,6 %) dans le secteur de la fabrication des biens d'équipements et celui de l'énergie, de la gestion des déchets et des activités de cokéfaction et de raffinage.

Hausse modérée dans le commerce et forte dans l'intérim

Dans le commerce, en région comme au niveau national, l'emploi salarié a connu une période de stabilité globale entre 2009 et 2014. En 2015, avec 1 600 emplois supplémentaires, il augmente de 0,6 % en ALPC. En France métropolitaine, les effectifs dans le commerce s'inscrivent également à la hausse (+ 0,8 %).

L'emploi intérimaire croît fortement en 2015 (+ 9,6 %), alternant ainsi hausses et baisses marquées au fil des années : - 3,5 % en 2014, + 9,7 % en 2013 (*figure 4*). En France métropolitaine, l'augmentation est de même ampleur (+ 9,4 %). ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : Thème Travail - Emploi

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %				
	2015 T4 (milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
	ALPC	ALPC	France métropolitaine	ALPC	France métropolitaine
Industrie	264,4	-1,0	-1,2	-0,8	-1,2
Industrie agro-alimentaire	54,7	0,6	0,3	0,1	-0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	34,0	-0,6	-0,2	0,4	0,3
Biens d'équipement	30,7	-0,6	-1,9	-0,9	-1,6
Matériels de transport	29,7	-1,2	-1,6	-0,4	-1,3
Autres branches industrielles	115,4	-1,8	-1,7	-1,6	-1,8
Construction	118,6	-2,6	-2,6	-1,8	-1,6
Tertiaire marchand	837,8	1,8	1,4	0,5	0,4
Commerce	265,6	0,6	0,8	-0,0	-0,0
Transports	103,3	-0,7	0,2	0,3	-0,0
Hébergement - restauration	79,9	3,7	2,0	1,3	1,1
Information - communication	30,9	2,1	0,7	0,9	0,6
Services financiers	69,6	3,4	1,1	1,1	0,6
Services immobiliers	16,3	1,7	0,9	0,1	-0,1
Services aux entreprises	156,9	1,2	3,0	0,9	1,3
Services aux ménages	64,7	2,1	0,3	0,1	-0,6
Intérim	50,4	9,6	9,4	2,0	1,5
Total	1 220,9	0,7	0,5	-0,0	-0,1

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Emploi salarié par département et par secteur

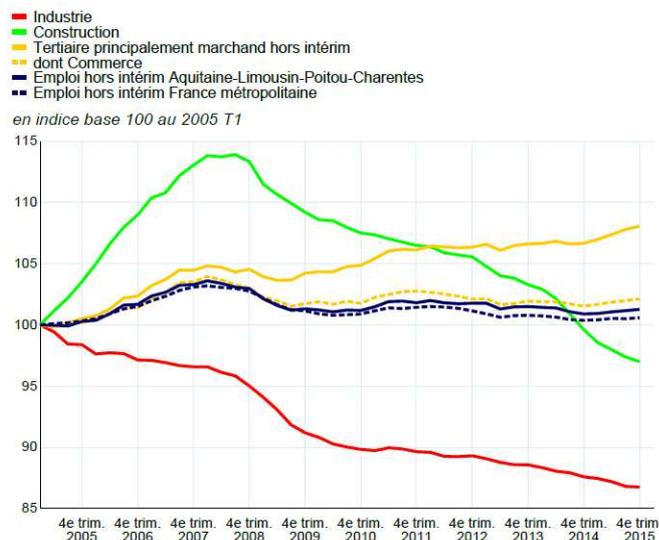
	en %						
	2015 T4 (milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire Marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Charente	72,1	-1,8	-1,3	1,3	0,8	5,4	0,0
Charente-Maritime	111,7	-0,5	-2,5	0,4	-0,2	5,3	-0,1
Corrèze	48,8	-1,6	-2,5	0,4	-0,8	2,8	-0,4
Creuse	15,5	-3,2	-5,2	1,1	-0,2	8,9	-0,7
Dordogne	68,5	-1,5	-4,0	0,8	0,6	18,2	-0,4
Gironde	372,6	-0,2	-0,8	2,8	1,5	9,4	2,0
Landes	73,5	1,3	-1,9	1,5	-0,1	15,8	1,1
Lot-et-Garonne	61,4	-2,4	-4,6	1,2	0,5	6,1	-0,2
Pyrénées-Atlantiques	147,3	-0,3	-1,7	2,2	1,2	15,2	1,2
Deux-Sèvres	89,1	-0,4	-3,3	2,1	-0,9	9,0	0,9
Vienne	89,9	-2,6	-7,5	1,9	1,1	12,7	-0,2
Haute-Vienne	70,4	-2,6	-4,4	-0,4	-0,8	1,7	-1,3
ALPC	1 220,9	-1,0	-2,6	1,8	0,6	9,6	0,7

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région ALPC

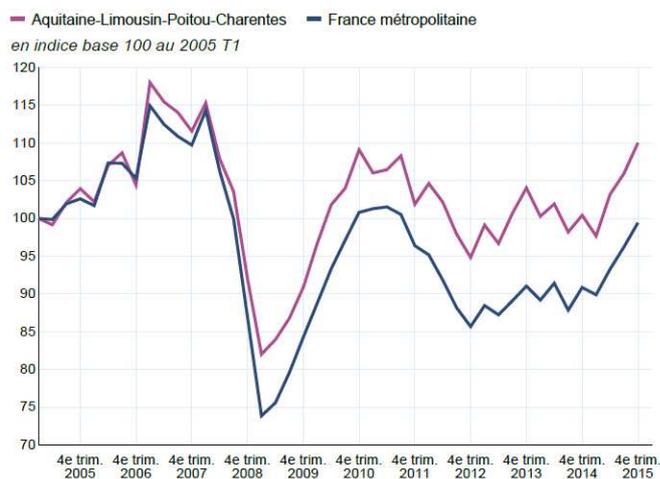


Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

Très légère baisse du chômage en ALPC

Au 4^e trimestre 2015, le taux de chômage régional s'établit à 9,7 %, soit 0,1 point de moins qu'un an auparavant. Au 31 décembre 2015, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C augmente, mais de façon moins prononcée qu'en 2014. Les jeunes demandeurs d'emplois sont moins nombreux, mais il y a davantage de demandeurs d'emplois de longue durée et de seniors. Le nombre d'entrées à Pôle emploi en 2015 reflue après deux années de hausse. Il reste cependant toujours plus élevé que celui des sorties. Les reprises d'emplois progressent dans tous les départements de la région.

Karim Mouhali (Directe ALPC), Florence Landau (Pôle emploi ALPC)

Le chômage reste quasiment stable

En 2015, en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), le nombre d'emplois créés n'est pas suffisant pour inverser significativement la tendance sur le marché du travail. La part de la population active au chômage atteint 9,7 % au dernier trimestre 2015 (*figure 1*). Par rapport au quatrième trimestre 2014, elle diminue légèrement (-0,1 point) mais reste encore bien au-dessus de son niveau d'avant la crise (6,4 % au 1^{er} trimestre 2008) (*figure 2*).

Le taux de chômage en ALPC se situe en deçà de celui enregistré en France métropolitaine (10,0 %). Au 4^e trimestre 2015, les zones d'emploi de Rochefort, Villeneuve-sur-Lot, Royan, Bergerac, Libourne ou encore La Teste-de-Buch ont les taux de chômage les plus élevés (supérieurs à 11 %) (*figure 3*).

En ALPC, fin 2015, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C augmente, mais à un rythme moins élevé qu'en 2014 (*figure 4*). Fin décembre 2015, 505 700 personnes disponibles pour un emploi sont inscrites, soit 23 600 demandeurs de plus qu'un an auparavant (+4,9 %). Parmi eux, 317 300 sont sans aucune activité (catégorie A), soit 2,2 % de plus que l'année précédente.

Un signe encourageant : la demande d'emploi des jeunes en baisse

Pour la première fois depuis 2007, la demande d'emploi des jeunes diminue sur un an pour les catégories A, B et C (-0,8 %). Elle recule plus fortement pour la seule catégorie A (-5,6 %). La dernière baisse annuelle pour cette catégorie remonte à 2010.

En revanche, la demande d'emploi des seniors (50 ans ou plus) se poursuit à un rythme élevé : +9,3 % sur un an pour les catégories A, B et C. Avec 119 200 demandeurs d'emploi à la fin 2015, le niveau de la demande d'emploi des seniors a presque doublé en cinq ans.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus augmente aussi fortement : +12,2 % pour ceux de catégories A, B et C en 2015. Le chômage de longue durée touche particulièrement les seniors : un tiers des inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus ont au moins 50 ans.

Baisse des inscriptions à Pôle emploi en 2015

Après deux années de hausse, le nombre d'entrées à Pôle emploi diminue en 2015 en ALPC : -1,1 % sur un an (+0,2 % en France métropolitaine). C'est la quatrième plus forte baisse des régions métropolitaines après Centre Val de Loire, Pays de la Loire et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Toutefois, le nombre d'entrées reste supérieur à celui des sorties des listes de Pôle emploi (en moyenne 2 200 entrées de plus que de sorties chaque mois), ce qui, combiné à l'allongement de la durée d'inscription, ne permet pas de faire baisser le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en fin de mois.

La répartition des entrées par motif d'inscription est semblable à celle observée au niveau national. Les fins de contrats (contrat à durée déterminée et mission d'intérim) représentent trois entrées sur dix dans la région et sont en diminution par rapport à 2014.

Cinq domaines professionnels concentrent deux tiers des inscriptions (*figure 5*). Parmi eux, seul celui de l'hôtellerie-restauration-tourisme enregistre une hausse entre 2014 et 2015. Par département, seules la Haute-Vienne et la Corrèze sont concernées par une augmentation annuelle.

Près de 342 000 reprises d'emploi en ALPC

Entre décembre 2014 et novembre 2015, près de 342 000 reprises d'emploi d'une durée d'au moins un mois ont été comptabilisées en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Ce nombre est en hausse de 4,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (+5,4 % au niveau national). Tous les départements de la région suivent cette tendance haussière (*figure 6*). Cette progression vers l'emploi concerne des demandeurs d'emploi qui n'avaient pas ou peu exercé d'activité avant de retrouver un emploi. Près d'un tiers de ces reprises correspond à un emploi dit « durable » (contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée d'au moins 6 mois).

Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans, ceux ayant moins d'un an d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi et les qualifiés sont surreprésentés dans les retours à l'emploi par rapport à leur part dans la demande d'emploi. La hausse sur un an du nombre de reprises d'emploi chez les publics les plus en difficulté (seniors, chômeurs de longue durée) est plus marquée que la hausse globale, tous publics confondus. ■

Pour en savoir plus

- Site de Pôle emploi Aquitaine Limousin Poitou-Charentes : www.observatoire-emploi-alpc.fr
- Site de la Direccte Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : aquitaine-limousin-poitou-charentes.direccte.gouv.fr

1 Taux de chômage trimestriel par département

	en % de la population active					Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	
Charente	10,4	10,2	10,1	10,3	10,1	-0,3
Charente-Maritime	11,0	10,8	10,9	11,0	10,9	-0,1
Corrèze	8,2	8,1	8,2	8,4	8,3	0,1
Creuse	9,8	9,7	9,7	9,8	9,7	-0,1
Dordogne	11,1	10,9	10,9	10,9	10,7	-0,4
Gironde	10,3	10,2	10,2	10,3	10,1	-0,2
Landes	9,9	9,7	9,8	9,8	9,7	-0,2
Lot-et-Garonne	10,3	10,2	10,2	10,4	10,4	0,1
Pyrénées-Atlantiques	8,8	8,7	8,6	8,7	8,6	-0,2
Deux-Sèvres	8,0	8,0	7,9	8,0	7,8	-0,2
Vienne	8,6	8,5	8,5	8,5	8,4	-0,2
Haute-Vienne	10,0	9,9	9,9	10,0	10,0	0,0
ALPC	9,8	9,7	9,7	9,8	9,7	-0,1
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

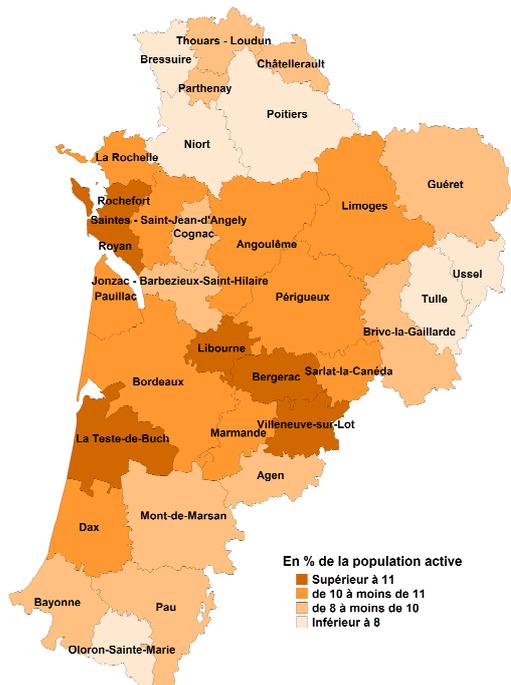
2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Taux de chômage localisé par zone d'emploi fin 2015



Source : Insee

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	241,9	163,9	4,4	1,9
Femmes	263,8	153,3	5,3	2,4
Moins de 25 ans	77,1	49,0	-0,8	-5,6
25 à 49 ans	309,4	189,0	4,8	2,0
50 ans ou plus	119,2	79,3	9,3	8,3
Inscrits depuis un an ou plus	224,8	nd	12,2	nd
ALPC	505,7	317,3	4,9	2,2
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles

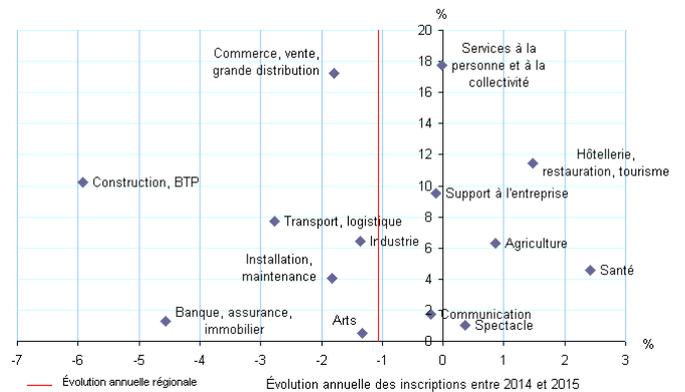
(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes

Sources : Pôle emploi ; Dares

5 Évolution annuelle de la demande d'emploi enregistrée (DEE) selon la part du secteur dans la DEE en 2015 en ALPC

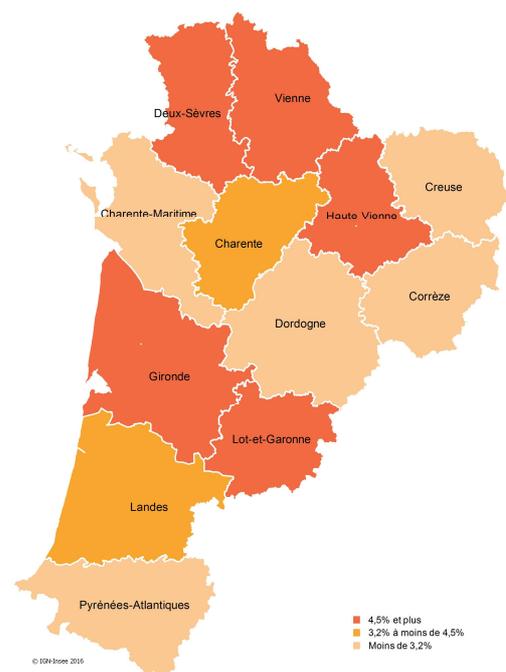
Part du domaine professionnel dans les inscriptions en 2015



Note : données brutes

Source : Pôle emploi, STMT

6 Évolution annuelle du nombre de reprises d'emploi par département



Note : données brutes

Sources : Pôle emploi, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Acoess et CCMSA, DPAA

Hausse des contrats aidés et de l'activité partielle en 2015

En 2015, en ALPC, les entrées en contrats aidés (contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir) augmentent. Ces entrées alimentent le « stock » de bénéficiaires qui progresse également. Concernant les dispositifs d'accompagnement des mutations économiques, le volume d'heures consommées d'activité partielle croît, mais le nombre d'entrées en contrat de sécurisation professionnelle diminue.

Jérôme Scarabello, Direccte Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Davantage d'entrées en CUI en 2015

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail, l'État subventionne des emplois dans le secteur non marchand – les CUI-CAE (contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi) – et dans une moindre mesure dans le secteur marchand – les CUI-CIE (contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi). En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), près de 34 700 contrats uniques d'insertion (CUI) ont été signés en 2015, dont 25 800 CUI-CAE dans le secteur public et associatif et 8 900 CUI-CIE dans le secteur marchand (*figure 1*). Les entrées en CUI progressent de 12 % par rapport à 2014, portées par la bonne dynamique dans le secteur marchand : le nombre de CUI-CIE fait plus que doubler (+112 %). Les entrées en CUI-CAE diminuent de 4 %.

Moins de signatures d'emplois d'avenir en 2015

Créés par la loi 2012-1189 du 26 octobre 2012, les emplois d'avenir sont des contrats d'aide à l'insertion destinés aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, faute de formation ou en raison de leur localisation géographique. Ils comportent des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Sur l'année 2015, 7 100 emplois d'avenir ont été signés, soit -9 % par rapport à 2014.

Progression du nombre de bénéficiaires de contrats aidés

Dans la région, le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés est en hausse de 2,6 %, contre +0,4 % en France métropolitaine (*figure 2*). L'augmentation de ce « stock » est plus forte pour les emplois d'avenir (dont la durée de contrat est plus longue que celle des CUI), en particulier dans le secteur marchand.

Le contrat de génération est un dispositif d'aide à l'emploi visant à favoriser le maintien en emploi des seniors, l'insertion durable de jeunes dans l'emploi et la transmission de compétences dans l'entreprise. Il comprend deux volets : la négociation d'accords collectifs (ou l'élaboration de plans d'actions) dans les entreprises de plus de 50 salariés et une aide financière pour les entreprises de moins de 300 salariés qui recrutent un jeune en CDI et maintiennent ou recrutent un salarié âgé. Depuis le début du dispositif en 2013, 3 500 établissements de la région ont déposé une demande d'aides auprès de Pôle emploi.

Hausse du recours à l'activité partielle

En cas de difficulté, une entreprise peut être amenée à réduire ou suspendre son activité. Durant cette période, le salarié peut se retrouver en situation d'activité partielle : il continue alors à percevoir une rémunération, prise en charge en partie par l'État. Il peut également bénéficier d'actions de formation.

En ALPC, le recours à l'activité partielle en 2015 est globalement supérieur à l'année précédente. Le nombre d'heures consommées augmente de 31 % en un an, pour atteindre près de deux millions d'heures (*figure 3*). L'industrie demeure le plus gros secteur consommateur d'activité partielle (la moitié des heures consommées en 2015). La hausse annuelle est marquée dans la construction, en particulier dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et de Lot-et-Garonne.

Des mesures d'accompagnement des licenciements en diminution en 2015

Le CSP (contrat de sécurisation professionnelle) s'adresse aux salariés dont le licenciement économique est envisagé dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement. D'une durée maximale de 12 mois, il a pour objet l'organisation et le déroulement d'un parcours de retour à l'emploi, le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise. Entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011, il remplace les anciens dispositifs de « Convention de reclassement personnalisé » (CRP) et « Contrat de transition professionnelle » (CTP). En 2015, 7 730 entrées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) sont enregistrées, soit -5,2 % par rapport à 2014. ■

Pour en savoir plus

- Site de la Dares : dares.travail-emploi.gouv.fr
- Site de la Direccte Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : aquitaine-limousin-poitou-charentes.direccte.gouv.fr

1 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	///	///	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	23 381	23 601	0,9
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	4 206	8 926	112,2
Emplois d'avenir	1 896	1 853	- 2,3
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	26 804	25 757	- 3,9
Emplois d'avenir	5 955	5 291	- 11,2
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (1)	13 985	8 475	///

p : données provisoires

/// : absence de donnée due à la nature des choses

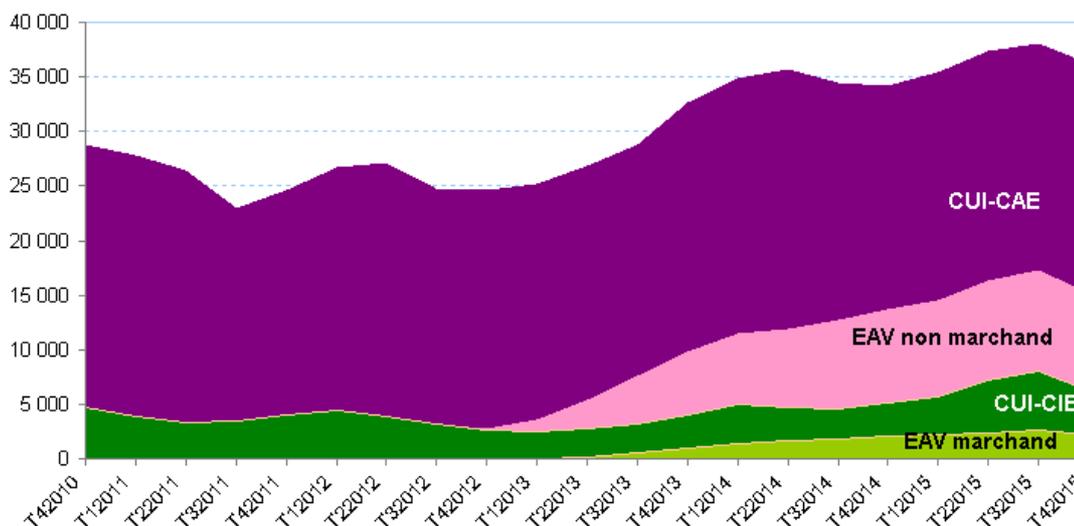
(1) : le chiffre de 2015 n'est pas comparable avec 2014, il concerne les contrats de janvier à octobre.

Note : extraction en avril 2016

Source : Dares

2 Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de contrats aidés

Nombre de bénéficiaires



Source : Dares - ASP

3 Évolution trimestrielle du nombre d'heures consommées en activité partielle

Nombre d'heures

■ Heures consommées enregistrées

— Moyenne mobile



Source : Dares - DGEFP

Moins de micro-entrepreneurs en 2015

En 2015, les créations d'entreprises en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) diminuent. La baisse est du même ordre en France métropolitaine. Elle s'explique en grande partie par la perte d'attrait pour le régime du micro-entrepreneur, régime qui remplace celui de l'auto-entrepreneur. Les créations de sociétés marquent le pas en ALPC alors qu'elles augmentent en France métropolitaine. Mais les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs gagnent du terrain. Elles augmentent très fortement aussi bien dans la région qu'en France métropolitaine. Quant aux défaillances d'entreprises, elles sont en repli dans la région, surtout dans la construction.

Christine Chardon, Insee

En 2015, les créations d'entreprises en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes se contractent de 4,6 % par rapport à 2014 : 45 000 entreprises ont vu le jour contre 47 100 l'année précédente (*figure 1*). Cette baisse est similaire à la tendance observée en France métropolitaine (-4,7 %). Elle s'explique en grande partie par la chute des créations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur. Elle concerne tous les départements de la région excepté les Pyrénées-Atlantiques.

Le régime du micro-entrepreneur perd de son attrait

Les créations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur s'effondrent de 21 % dans la région comme en France métropolitaine. La part des créations par des micro-entrepreneurs tombe à 44 % en 2015 alors qu'elle était de 53 % en 2014. Cette chute fait suite au remplacement du régime de l'auto-entrepreneur par le régime du micro-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014, issu du vote de la loi Pinel du 18 juin 2014. Cette réforme a diminué l'attrait de l'ancien régime de l'auto-entrepreneur au profit de la création d'entreprises individuelles « classiques ». Ainsi, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs bondissent de 29,6 % dans la région et de 29,4 % en France métropolitaine. Pour autant, ce boom des créations d'entreprises individuelles « classiques » ne compense pas intégralement la baisse des créations par des micro-entrepreneurs.

Les créations de sociétés marquent le pas...

Sur un an, les créations de sociétés dans la région stagnent (-0,1 %), alors qu'elles sont dynamiques en France métropolitaine (+3,6 %). Cette apparente stabilité régionale masque des disparités. En effet, les créations de sociétés reculent dans les trois quarts des départements de la région (*figure 2*). La baisse relative la plus marquée se situe dans la Creuse (-18,6 %, soit 21 créations de sociétés en moins) mais, en nombre, la baisse la plus importante est en Charente-Maritime (125 sociétés créées en moins, soit -9,3 %). A contrario, la Gironde est très dynamique : +5,2 %, soit 233 sociétés créées en plus.

Excepté dans la construction, tous les grands secteurs économiques régionaux sont en retrait par rapport aux évolutions observées au niveau métropolitain. La construction se distingue avec une baisse des créations de sociétés moins marquée dans la région qu'au niveau métropolitain (-4,4 % contre -6,4 %). Les créations de sociétés augmentent dans la région seulement dans les services aux entreprises et aux particuliers, mais cette hausse est en retrait par rapport à la France métropolitaine.

... Mais les créations d'entreprises individuelles « classiques » gagnent du terrain

Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises régionales (sociétés et entreprises individuelles « classiques »

confondues) progressent de 13,9 % (*figure 3*), soit à un rythme légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine (+13,2 %). Cette meilleure progression régionale s'explique par le boom des créations d'entreprises individuelles « classiques » un peu plus fort dans la région, et cela d'autant plus que leur part y est plus importante.

Dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration », les créations d'entreprises individuelles « classiques » explosent (+86 %). Les services aux entreprises régionaux attirent aussi de nombreuses nouvelles créations (+36 %) (*figure 4*). Cette hausse est nettement supérieure à celle observée en France métropolitaine (+21 %).

Moins de défaillances, surtout dans la construction

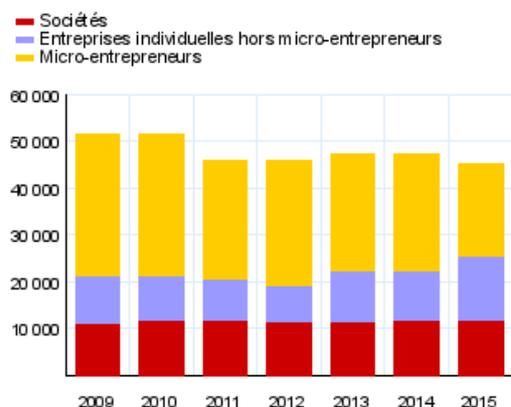
En 2015, les défaillances régionales diminuent de 1,8 % alors qu'elles augmentent en France métropolitaine de 1,3 %. Ces tendances contraires s'expliquent en partie par une forte baisse des défaillances dans la construction en ALPC (-11,1 %) alors qu'en France métropolitaine, celles-ci restent presque au même niveau dans ce secteur (*figure 5*). De plus, les défaillances dans les services aux particuliers sont en légère baisse dans la région (-0,4 %) alors qu'elles grimpent de 7,9 % en France métropolitaine.

Par contre, les défaillances dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » augmentent un peu plus fortement dans la région qu'en France métropolitaine (+3,2 % contre +2,2 %). ■

Pour en savoir plus

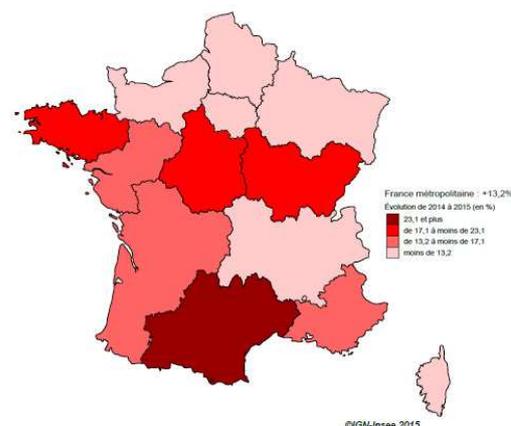
- Site de l'Insee : www.insee.fr → Thème Entreprises

1 Créations d'entreprises dans la région ALPC



Note : nombre de créations brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs



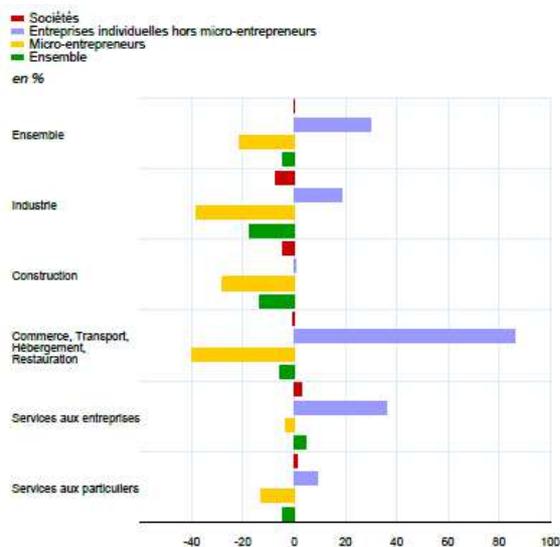
Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Créations d'entreprises par département

	Évolution 2015/2014			Ensemble	
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014
Charente	-5,3	24,4	-31,7	1 987	-12,5
Charente-Maritime	-9,3	44,8	-22,0	4 871	-8,2
Corrèze	-7,5	23,5	-29,4	1 338	-7,0
Creuse	-18,6	63,5	-36,7	541	-15,5
Dordogne	4,6	23,7	-30,8	2 955	-5,4
Gironde	5,2	27,7	-16,2	16 597	-1,0
Landes	-5,6	28,0	-24,0	3 100	-6,3
Lot-et-Garonne	-7,1	20,7	-25,4	2 069	-9,5
Pyrénées-Atlantiques	1,9	26,7	-12,9	5 417	0,8
Deux-Sèvres	9,1	36,0	-21,0	1 705	-4,9
Vienne	-2,9	47,3	-27,8	2 372	-7,3
Haute-Vienne	-7,1	32,9	-24,8	2 017	-11,3
ALPC	-0,1	29,6	-21,2	44 969	-4,6
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4,7

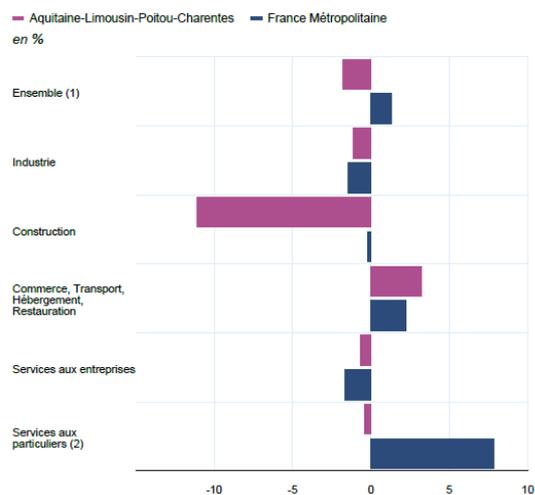
Note : données brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région ALPC



Note : données brutes
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2015 dans la région ALPC



(1) : y compris agriculture
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales
 Note : données brutes, en date de jugement
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/03/2016)

La tendance économique de la région ALPC est clairement plus positive mais reste à consolider

Bien que modeste sur l'année 2015, la croissance du chiffre d'affaires industriel de l'ALPC a permis de préserver globalement l'emploi dans les entreprises sous revue. Les perspectives d'évolution de la production sont favorables à court terme et la modernisation des équipements, temporisée jusque-là, est à l'ordre du jour pour 2016. L'activité dans les services marchands s'est raffermie et devrait croître encore au cours des prochains mois, avec une incidence positive sur l'emploi du secteur. Après plusieurs années difficiles, le secteur du bâtiment travaux publics anticipe une amélioration de la production et de la rentabilité.

Pôle études économiques, Direction des affaires régionales Banque de France

Faible progression de l'activité industrielle et perspectives optimistes à court terme

En 2015, en ALPC (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes), la légère croissance du chiffre d'affaires industriel est plus spécifiquement due à la vitalité des industries agro-alimentaires et de matériel de transport de Poitou-Charentes et des fabrications d'équipements électriques et électroniques d'Aquitaine. Les perspectives d'évolution de la production sont favorables sur l'ensemble du territoire et dans toutes les branches industrielles de notre panel. La tendance est clairement positive mais elle reste insuffisante.

L'emploi, dans les entreprises suivies, a été globalement préservé sur l'année. Quelques embauches ciblées ont pallié le moindre recours à l'intérim. La trajectoire générale devrait se maintenir en 2016 (figure 1).

En deçà des prévisions sur l'année écoulée, les investissements sont anticipés en hausse, notamment pour la modernisation de l'outil de production. Le secteur agro-alimentaire y participe largement mais des projets pourraient être différés du fait du vide sanitaire imposé suite à l'épizootie de grippe aviaire. Si la dynamique productive d'ensemble est portée par quelques grands établissements et ETI, les entreprises de moins de 50 salariés se démarquent également par leur intention nouvelle d'investir.

Les parts de marché à l'exportation se sont améliorées en ALPC mais de façon différenciée selon les secteurs, les marchés et les tailles d'entreprise. La rentabilité industrielle s'est maintenue, voire légèrement améliorée en 2015, notamment sous l'effet favorable du CICE. Une

amélioration est attendue par près de 40 % des industriels de la région.

Nouvelle dynamique des prestations de services

L'activité dans le secteur des services marchands s'est raffermie de manière significative, ce qui s'est traduit par une hausse globale de 1,6 % des chiffres d'affaires (figure 2). Cette progression des facturations s'est accompagnée d'un accroissement des effectifs du panel dans des proportions comparables (+ 1,3 %).

Dans leur ensemble, les enveloppes d'investissements ont été reconduites d'une année sur l'autre, portées notamment par des dépenses de mise aux normes, mais elles pourraient être moins soutenues pour l'année en cours.

L'activité devrait à nouveau progresser en 2016 à un rythme supérieur, permettant de conforter les effectifs employés.

L'avenir s'ouvre sous de meilleurs auspices pour le bâtiment travaux publics

La région ALPC représente désormais la 3^e région de France en termes de production dans le secteur du Bâtiment.

La contraction des marchés a été sensible en 2015 (-5,4 %), mais de façon plus marquée en Limousin qu'en Aquitaine et Poitou-Charentes. Les difficultés sont notables dans le logement neuf, la maison individuelle et la construction de bâtiments non résidentiels. La baisse des facturations recouvre en bonne partie celle des marges (figure 3).

Les chefs d'entreprise n'envisagent qu'une très faible progression de leur activité en 2016 (+ 1,6 %). Le revirement a toutefois

été suffisamment attendu pour constituer un réel espoir à court terme. L'ajustement des effectifs s'est inscrit à la réduction (-3,9 %) et devrait se poursuivre encore quelques mois dans une moindre mesure.

Dans ce contexte, l'impact sur les investissements est notable et pourrait perdurer en 2016, même si le processus de dégradation des marges semble enrayer.

Croissance du financement des entreprises et des ménages en 2015

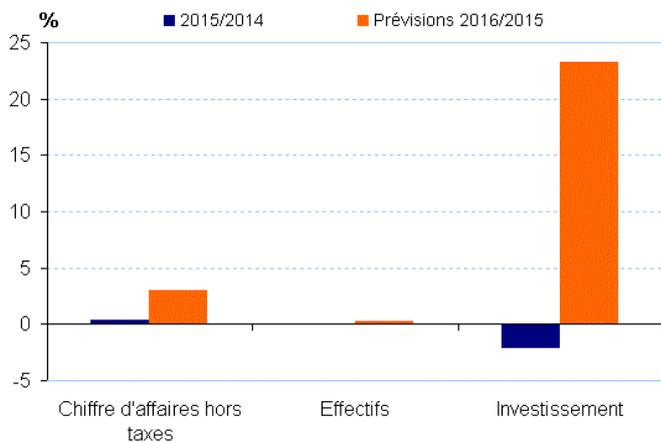
Dans le contexte de réorientations de financements de grandes entreprises et holdings vers les marchés financiers en 2015, le rythme de croissance des encours de crédits bancaires mobilisés par les entreprises d'ALPC (+ 3,0 %) passe légèrement sous l'évolution nationale (+ 3,7 %) (figure 4). Dans la région, les PME (+ 3,7 %) et l'immobilier (+ 3,9 %) enregistrent les plus fortes hausses, accentuées au cours du dernier trimestre. L'immobilier (incluant la promotion immobilière) représente environ 41 % des encours distribués en ALPC.

Les crédits d'investissement à long et moyen terme progressent régulièrement (+ 3,6 % en 2015) tandis que le financement court terme évolue peu sur l'année (+ 0,2 %) (figure 5). Au cours de l'année 2015, la croissance des encours de crédits distribués aux ménages a été plus rapide en ALPC (+ 5,8 %) qu'en France (+ 4,2 %). Avec un nombre croissant de logements financés, les crédits à l'habitat augmentent sur un *trend* continu (figure 6). Ils sont liés à l'attractivité du territoire et aux taux d'intérêt bas. Les crédits à la consommation ont retrouvé, tout au long de cette année, une impulsion qui s'était éteinte depuis 2011. ■

Pour en savoir plus

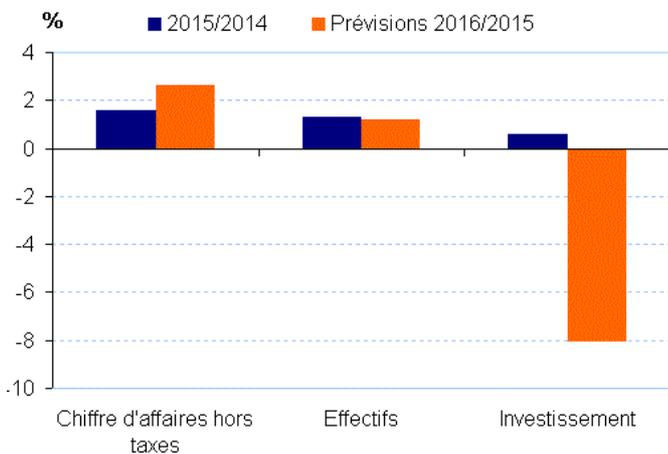
- Site de la Banque de France : www.banque-France.fr → rubrique Économie et Statistiques / Conjoncture et croissance

1 Variations brutes dans l'industrie en ALPC et prévisions



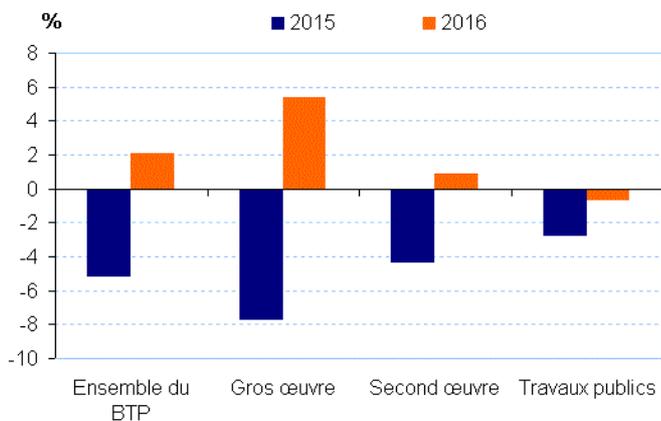
Source : Banque de France

2 Variations brutes dans les services marchands et prévisions



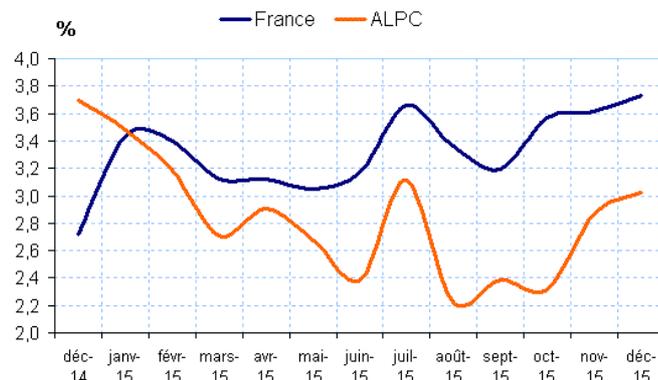
Source : Banque de France

3 Évolution du chiffre d'affaires hors taxes du BTP en 2015 et perspectives en 2016



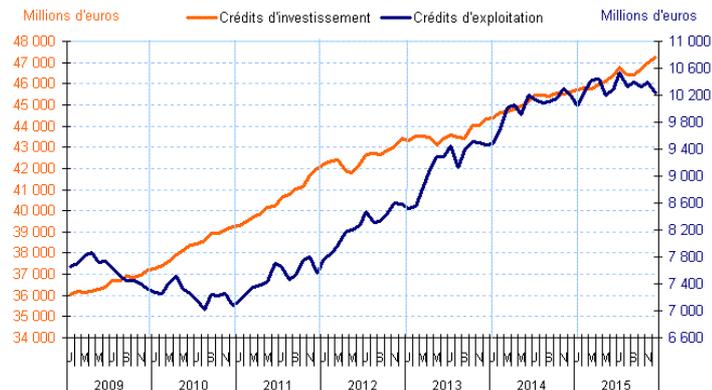
Source : Banque de France

4 Taux de variation, en glissement annuel, des encours de crédits mobilisés



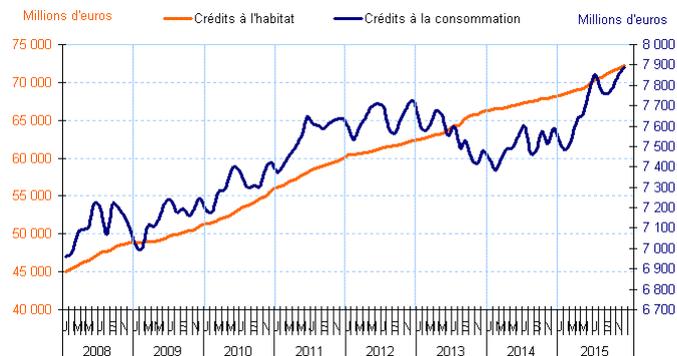
Source : Banque de France

5 Crédits d'investissement et d'exploitation aux entreprises en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



Source : Banque de France

6 Crédits à l'habitat et crédits à la consommation distribués aux ménages en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



Source : Banque de France

En 2015, un solde commercial excédentaire pour l'ALPC

En 2015, les exportations de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) rebondissent, avec une progression plus accentuée qu'au niveau national. Les importations, elles, restent en repli. Cette évolution dynamique des exportations permet à la région de consolider son solde commercial. Au terme de l'année 2015, les échanges commerciaux de la région dégagent un excédent de près de 2 milliards d'euros. Quasiment tous les secteurs majeurs des ventes contribuent aux bons résultats de l'exportation. Dans ce contexte favorable, les États-Unis renforcent leur position en tête du classement des pays clients de la région.

Philippe Guérin de Tourville, Direction régionale des Douanes de Bordeaux - Pôle action économique

À l'exportation, bonnes performances des produits phares

En 2015, l'ALPC a exporté pour 22,2 milliards d'euros (+ 6 % par rapport à 2014), soit un chiffre très proche de celui de 2013 (22,6 Md€) (*figure 1*). Elle réalise 5 % des exportations de la France et se situe au 8^e rang du classement des régions à l'export.

Après la déconvenue de l'année 2014, les ventes repartent : aéronautique et spatial (+ 16 %, après - 22 %), boissons (+ 9 %, après - 13 %), produits de la culture et de l'élevage (+ 4 %, après - 11 %). Celles des équipements pour automobiles continuent de progresser (+ 14 %, après + 16 %). La hausse marquée des livraisons de matériel aéronautique et spatial est pour une large part portée par les commandes de trois pays : États-Unis, Allemagne, Canada. Les exportations de boissons alcoolisées distillées augmentent de 13 %, à la faveur notamment de celles à destination des États-Unis (+ 32 %) et de la Chine (+ 38 %). Les ventes de vins reprennent également (+ 5 %), essentiellement grâce à la clientèle des pays tiers (hors Union européenne), comme les États-Unis (+ 23 %) ou des pays d'Asie, avec au 1^{er} rang, la Chine (+ 28 %) et Hong-Kong (+ 31 %). En revanche, la tendance baissière se confirme pour les expéditions de vins au sein de l'UE. Les exportations de produits de la culture et de l'élevage reprennent un peu de vigueur avec des résultats très contrastés selon les couples pays-produits. L'Union européenne reste le débouché principal, mais de très bons résultats sont réalisés avec des marchés autres. Les ventes s'envolent vers la Chine (+ 155 %) qui devient le 4^e pays client pour ce secteur.

Le secteur des boissons (4,2 milliards d'euros) est en tête du palmarès 2015 des ventes de la région, devant les produits de la culture et de l'élevage (2,4 Md) et la construction aéronautique et spatiale (2,1 Md) (*figure 2*). Ce classement est identique à celui des années précédentes.

Des importations globalement en retrait

Après un recul en 2014, les importations de l'ALPC se contractent à nouveau en 2015 (- 1 %). Elles représentent un montant de 20,4 milliards d'euros, soit 4 % des importations nationales, ce qui place l'ALPC au 9^e rang du palmarès des régions à l'import.

Les achats de produits pétroliers diminuent fortement en valeur : - 27 % par rapport à 2014, après - 17 % en 2013, alors que ce poste représente 13 % de la valeur totale des importations régionales. En effet, en 2015, les cours du pétrole ont atteint leur plus bas niveau depuis dix ans, l'impact de leur baisse étant toutefois limité par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar (- 16 %). De leur côté, les volumes importés progressent de 4 %. Par ailleurs, de nombreux produits et non des moindres sont importés à la hausse : produits chimiques de base et produits azotés (+ 2 %), produits de la construction automobile (+ 3 %), machines (+ 8 %), matériel électrique (+ 4 %), produits de la culture et de l'élevage (+ 12 %).

Les produits pétroliers restent le premier produit importé en valeur, pour 2,7 milliards d'euros. Suivent les produits chimiques de base et produits azotés (1,6 Md), les produits de la construction automobile (1,4 Md) et les produits de la construction aéronautique et spatiale (0,931 Md) (*figure 3*).

Ces orientations asymétriques, baisse à l'import, hausse à l'export, améliorent de façon significative le solde du commerce extérieur régional, pour le porter à + 1,8 milliard d'euros (0,6 Md en 2014).

Les États-Unis, 1^{er} partenaire à l'export

Les exportations de l'ALPC vers les États-Unis se renforcent notablement par rapport à l'année précédente (+ 24 %). Hors le matériel électrique (- 36 %), la hausse des ventes bénéficie à tous les principaux produits exportés vers ce pays, tels que le matériel aéronautique et spatial, premier poste, + 31 % ou encore les boissons, deuxième poste, + 30 %. La hausse est encore plus favorable pour les exportations vers la Chine (+ 25 %). Par ailleurs, les livraisons vers la plupart des pays partenaires de l'Union européenne se raffermissent : Espagne (+ 3 %), Allemagne (+ 2 %), Royaume-Uni (+ 1 %), Belgique (+ 3 %), Pays-Bas (+ 1 %).

Aussi, en 2015, les États-Unis consolident leur première place au classement des pays clients de l'ALPC, avec une part supérieure à 15 % (*figure 4*). Ils précèdent, dans l'ordre, l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie. La Chine est maintenant à la 6^e place, devant la Belgique. À l'importation, l'Espagne devance l'Allemagne, les États-Unis, la Chine et l'Italie (*figure 5*). Le Royaume-Uni, avec lequel les échanges à l'import ont diminué de moitié depuis 2013, occupe la 10^e place du palmarès des pays fournisseurs.

À l'exportation comme à l'importation, les cinq pays têtes de liste concentrent 52 % des flux de marchandises. ■

Note : les chiffres du commerce extérieur régional correspondent à des données CAF-FAB, hors matériel militaire.

Pour en savoir plus

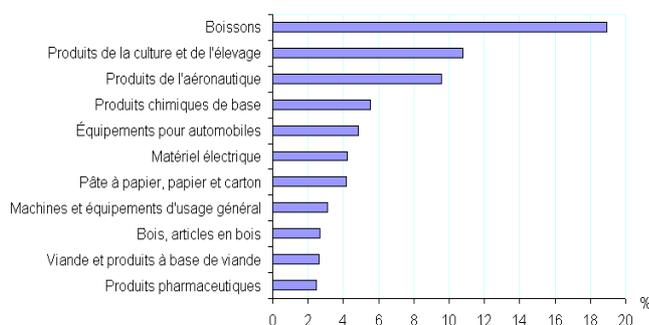
- Site des Douanes : <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

1 Exportations et importations par produits en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes en 2015

Nomenclature agrégée A17	Exportations			Importations		
	2015 (millions d'euros)	Part (%)	Évolution 2015/2014 (%)	2015 (millions d'euros)	Part (%)	Évolution 2015/2014 (%)
AZ Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	2 519	11,3	4,0	869	4,3	10,3
<i>dont Produits de la culture et de l'élevage</i>	2 397	10,8	4,2	707	3,5	12,2
<i>dont Produits de la pêche et de l'aquaculture</i>	96	0,4	-1,9	130	0,6	0,2
<i>dont Produits sylvicoles</i>	26	0,1	9,7	32	0,2	12,6
C1 Produits des industries agroalimentaires (IAA)	6 131	27,6	5,4	2 062	10,1	2,0
<i>dont Boissons</i>	4 205	18,9	8,9	453	2,2	6,8
<i>dont Viande et produits à base de viande</i>	583	2,6	-3,8	267	1,3	-0,4
<i>dont Produits laitiers et glaces</i>	367	1,7	-5,5	191	0,9	-11,5
C2 Produits pétroliers raffinés et coke	31	0,1	-34,8	2 661	13,1	-27,4
C3 Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	2 646	11,9	6,7	3 560	17,5	8,9
<i>dont Matériel électrique</i>	938	4,2	1,0	838	4,1	3,9
<i>dont Machines et équipements d'usage général</i>	684	3,1	6,1	880	4,3	7,9
C4 Matériels de transport	3 844	17,3	19,7	2 975	14,6	6,2
<i>dont Produits de la construction aéronautique et spatiale</i>	2 126	9,6	15,5	931	4,6	-4,0
<i>dont Équipements pour automobiles</i>	1 075	4,8	13,7	505	2,5	37,2
<i>dont Produits de la construction automobile</i>	127	0,6	2,7	1 431	7,0	3,4
C5 Autres produits industriels	6 580	29,6	-1,0	8 008	39,3	3,8
<i>dont Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique</i>	1 231	5,5	-1,7	1 574	7,7	1,6
<i>dont Pâte à papier, papier et carton</i>	931	4,2	-1,2	609	3,0	0,9
<i>dont Bois, articles en bois</i>	597	2,7	7,8	563	2,8	5,0
<i>dont Produits pharmaceutiques</i>	550	2,5	-1,2	452	2,2	10,6
<i>dont Produits chimiques divers</i>	470	2,1	-1,4	394	1,9	3,8
<i>dont Coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux</i>	348	1,6	3,1	470	2,3	-4,5
DE Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	344	1,6	4,1	118	0,6	-18,5
JZ Produits de l'édition et de la communication	65	0,3	-0,8	95	0,5	-1,4
MN Plans et dessins techniques ; plaques et films photographiques exposés	2	0,0	-42,4	6	0,0	-5,0
RU Objets d'art, d'antiquité et de collection	35	0,2	329,7	7	0,0	2,8
Total	22 195	100,0	5,5	20 351	100,0	-0,6

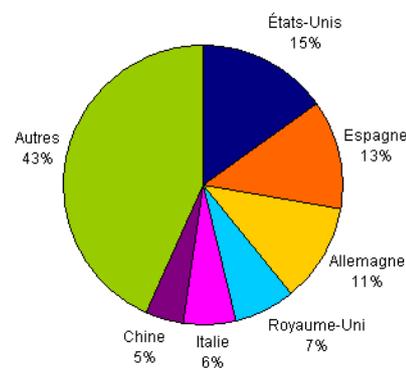
Note : Les importations sont comptées en valeur CAF (coût, assurance, fret), les exportations FAB (franco à bord), les données ne comprennent pas le matériel militaire.
Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux, Exploitation base de données BEANET d'avril 2016

2 Principaux produits exportés de l'ALPC en 2015 (part dans le total des exportations)



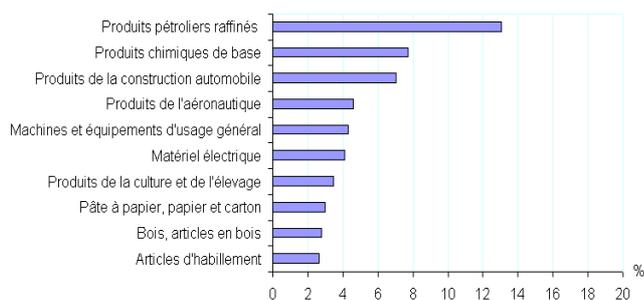
Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

4 Exportations de l'ALPC par pays en 2015



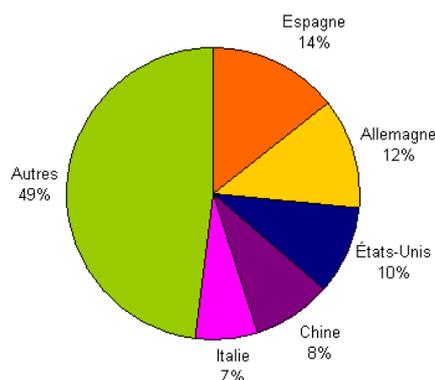
Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

3 Principaux produits importés en ALPC en 2015 (part dans le total des importations)



Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

5 Importations de l'ALPC par pays en 2015



Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

Une année correcte pour les productions végétales

En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, les semis ont bénéficié de bonnes conditions climatiques. Les surfaces des cultures d'automne progressent et les rendements sont, en 2015, supérieurs à la moyenne des cinq dernières années, alors que les surfaces des cultures de printemps reculent et que les rendements sont inférieurs. La récolte de vins est bonne en volume et en qualité. Pour les vins de Bordeaux, la forte hausse des exportations vers les pays tiers, notamment la Chine, contrebalance un marché européen en berne. Pour le cognac, les vignes ont eu un bon rendement et les exportations atteignent un niveau record en 2015. La production de fruits et légumes est globalement correcte, mais les résultats sont contrastés selon les filières, avec notamment des cours sous pression pour le melon et la noix.

Jean-Jacques Samzun, Draaf Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Bons rendements pour les cultures d'automne

Les conditions climatiques clémentes de la fin 2014 ont facilité les semis des cultures d'automne. En 2015, les surfaces des céréales à paille, blé tendre, blé dur, orge d'hiver et triticale progressent toutes par rapport à la campagne précédente. De même, les surfaces ensemencées en colza augmentent de 6 % entre 2014 et 2015 (*figure 1*).

Les conditions climatiques ont été assez favorables au développement des cultures implantées à l'automne jusqu'à la récolte. Les rendements des cultures sont bons, supérieurs aux rendements moyens des cinq dernières années. Celui du blé est estimé provisoirement à 67 q/ha en moyenne sur la région soit 3 quintaux de plus qu'en 2014. Les collectes de blé tendre et d'orge d'hiver se classent parmi les meilleures des cinq dernières années, mais avec des cours au plus bas (*figure 2*).

Les semis des cultures de printemps ont aussi pu être faits dans de bonnes conditions. Pourtant, leurs surfaces reculent. Le développement de ces cultures a été perturbé par la sécheresse qui s'est installée jusqu'à la fin juillet. Ce déficit pluviométrique a été plus marqué dans le centre et l'est de la région où la production d'herbe a été particulièrement pénalisée. Le retour des pluies en août a permis de limiter l'impact de la sécheresse sur les cultures de printemps. Finalement, les rendements des cultures de printemps décrochent un peu par rapport aux moyennes quinquennales. Le rendement du maïs grain est estimé provisoirement à 87 q/ha. Par rapport à la récolte exceptionnelle de 2014, il est en recul de 12 quintaux. D'abord en retrait par rapport aux moyennes 2013-2015, les cours du

maïs et du tournesol reprennent quelques couleurs en fin d'année (*figure 3*).

Vins, bonne récolte en volume et qualité

Depuis dix ans, la surface du vignoble (hors vignes à eaux de vie) diminue pour se mettre en adéquation avec la demande. Après trois années de rendements moyens voire faibles, la récolte est bonne avec 6,3 millions d'hectolitres. Les volumes commercialisés restent à un niveau moyen bas (4,8 millions d'hl en Gironde). L'impact de la faible récolte 2013 continue à se faire sentir. Pour les vins de Bordeaux, la bonne tenue des prix compense la baisse des volumes (*figure 4*). Sur le marché intérieur, on note une baisse en volume (5 %) mais une stabilité en valeur. À l'export, les excellents résultats obtenus sur les pays tiers, notamment la Chine, contrebalançant le recul constaté sur le marché européen. La valeur des exportations s'élève ainsi à 1,8 milliard d'euros en 2015.

Les conditions sèches de l'été 2015 ont permis de maintenir le vignoble charentais dans un bon état sanitaire. Les maladies ont été bien maîtrisées. Les vendanges, débutées fin septembre, se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les résultats de récolte sont satisfaisants, en quantité comme en qualité. Le rendement des vignes à cognac atteint 123 hl/ha. Grâce au marché moteur américain et à une légère croissance de celui de l'Asie, les expéditions de cognac dépassent, pour la première fois, 2,5 milliards d'euros (*figure 5*).

Fruits et légumes : une année correcte mais contrastée selon les filières

Les conditions climatiques de l'hiver et du printemps ont eu un impact positif sur les

productions végétales (implantation et démarrage des cultures, problèmes parasites réduits). L'été chaud et sec a eu peu de répercussions sur les rendements mais a favorisé la précocité, la qualité, les conditions de récolte et la consommation des fruits et légumes d'été. Néanmoins, les fruits d'été et les cultures récoltées à l'automne ont souffert du manque d'eau et de la canicule.

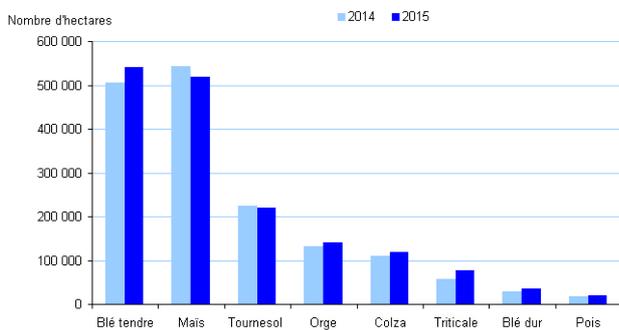
Le melon et, à un niveau moindre, la fraise ont eu des cours sous pression tout au long de la campagne (*figure 6*). Les cours se maintiennent à des niveaux au moins équivalents à la moyenne quinquennale pour les autres cultures légumières (tomate, maïs doux, carotte). Les surfaces restent stables, sauf pour la carotte et le maïs doux, en retrait sur la campagne.

Les surfaces sont en diminution pour la prune à pruneau et la poire, stables pour la pomme et le kiwi. Elles augmentent pour les fruits à coque. La récolte de prunes, effectuée avec quelques jours d'avance, peut être qualifiée de bonne, avec des cours qui se sont raffermis. La production de la filière pomme est en hausse significative (+ 35 %) par rapport à une année 2014 très défavorable, ainsi qu'un bon maintien des cours. L'embargo russe n'étant toujours pas levé, des alternatives grand export vers l'Asie ont permis de relâcher un peu la pression. La récolte de kiwis s'est effectuée dans des conditions optimales et la récolte de 38 000 tonnes est chargée en petit calibre, plus difficilement commercialisable. Le début de campagne est marqué par une forte concurrence influençant les prix. La filière fruits à coque est en pleine expansion. Les prix sont corrects pour la noisette mais décevants pour la noix et le marron. ■

Pour en savoir plus

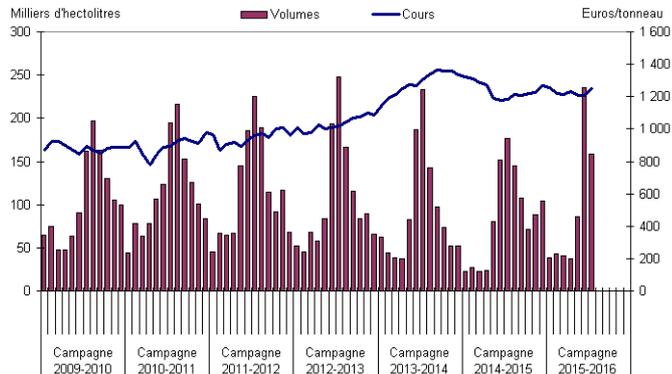
- Site de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

1 Surfaces cultivées en céréales et oléoprotéagineux en ALPC en 2014 et 2015



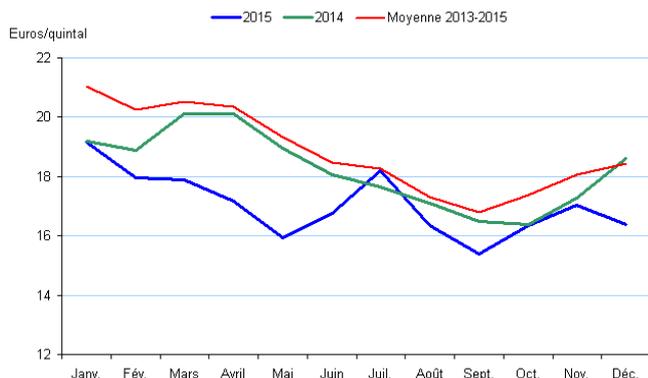
Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles 2014 et 2015

4 Cotations et volumes mensuels du bordeaux rouge vrac



Note : Une campagne s'étale du mois d'août au mois de juillet.
Source : CIVB

2 Cotations base juillet - Blé tendre (rendu Rouen)



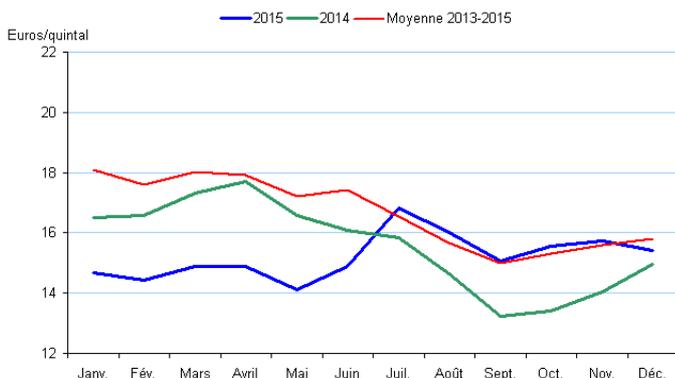
Source : FranceAgriMer

5 Campagne de commercialisation du cognac (1^{er} août au 31 juillet)

Sorties de cognac sur la campagne	2014-2015 (hl d'alcool pur)	Écarts par rapport à 2013-2014 (%)
Total des sorties	500 515	6,1
dont :		
<i>marchés étrangers</i>	449 166	5,8
<i>marchés français</i>	11 855	7,7
<i>autres utilisations</i>	39 494	8,2

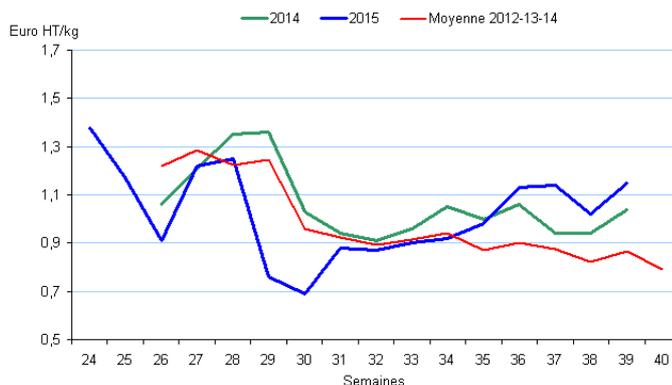
Source : BNIC

3 Cotations base juillet - Maïs grain (rendu Bordeaux)



Source : FranceAgriMer

6 Cours du melon charentais jaune (cat I - CAL 800-950 g)



Source : FranceAgriMer- RNM

Une année 2015 difficile pour les productions animales

Après l'arrêt du régime des quotas, la production de lait de vache recule en 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes alors qu'elle augmente au niveau national. Les livraisons de lait de chèvre et de brebis restent stables. Les cours du lait sont au plus bas pour le lait de vache, stables pour le lait de brebis et en légère progression pour le lait de chèvre.

La filière viande bovine souffre. Que ce soit pour les gros bovins ou les veaux, les cours se sont dépréciés. Seul le prix du brouillard résiste malgré la fièvre catarrhale ovine. Pour les agneaux de boucherie, tant la production que le cours se sont maintenus. Le prix moyen annuel des porcs charcutiers accuse un recul de 10 %. Pour les volailles, les cours sont pénalisés par la hausse des importations.

La baisse du prix d'achat des intrants se poursuit, liée à celle du pétrole.

Jean-Jacques Samzun, Draaf Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Recul des livraisons de lait de vache

Après plus de 30 années d'existence, le régime des quotas laitiers a pris fin en avril 2015. En début d'année, la production laitière européenne et française est restée limitée. Avec l'arrêt des quotas, la production est repartie à la hausse notamment dans les pays du nord de l'Europe. Sur l'année 2015, les livraisons françaises de lait de vache à l'industrie progressent de 1,1 % par rapport à 2014. Cette tendance ne se retrouve pas en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Au contraire, au cours des premiers mois, la production régionale accuse un net recul. Au final, les livraisons annuelles baissent de 2,2 % en comparaison de celles de 2014. Si les coûts de production sont globalement stables en 2015, les cours du lait sont quant à eux, au plus bas. Le prix moyen annuel payé au producteur perd près de 15 % en ALPC, entre 2014 et 2015 (*figure 1*).

Les livraisons de lait de chèvre à l'industrie restent au niveau de celles de 2014 et les fabrications de produits laitiers sont dynamiques, notamment en fin d'année. Le prix moyen annuel 2015 augmente de 1,9 % par rapport à 2014.

Comme pour le lait de chèvre, les livraisons de lait de brebis évoluent peu entre 2014 et 2015. En cumul sur l'année, les fabrications de fromages progressent de 4,5 % par rapport à 2014. Le prix moyen annuel payé au producteur reste stable.

Marchés difficiles pour les viandes

La production de viande bovine s'accroît en 2015 alors que la consommation est toujours orientée à la baisse. L'offre importante majorée par les abattages de vaches laitières de réforme pèse sur les cours. Selon les catégories d'animaux, les prix baissent de 1 % à 4 % par rapport à 2014 et se situent nettement au-dessous de la moyenne 2013-2015 (*figure 2*).

S'agissant des animaux maigres, la production annuelle de brouillards progresse de 5 % en 2015 malgré la rétention d'animaux, observée en octobre, consécutive aux mesures prises après détection de foyers de fièvre catarrhale ovine (maladie pouvant toucher tous les ruminants). Le marché reste dynamique, porté par l'émergence du marché turc devenu le troisième débouché derrière les marchés traditionnels italiens et espagnols. L'embargo temporaire a peu affecté les prix (*figure 3*).

La production de veaux élevés au pis résiste, celle des veaux laitiers diminue. Les cours se sont globalement dépréciés.

Le prix moyen annuel des agneaux de boucherie se maintient en 2015 mais subit des variations saisonnières plus marquées. La production ne varie pas en volume grâce à l'alourdissement des carcasses.

Les abattages de porcs charcutiers restent stables mais cette filière subit les effets de l'embargo russe et de l'augmentation de l'offre au niveau européen, en particulier en provenance d'Allemagne et d'Espagne. Les cours sont en fort recul par rapport à 2014 (- 10 %) (*figure 4*).

Les effets de la grippe aviaire détectée dans la région fin novembre ne sont pas encore sensibles en 2015. Les abattages de canards gras sont stables par rapport à 2014 et ceux de poulets progressent d'un peu plus de 1 %. Les cours des volailles sont pénalisés par l'augmentation des importations malgré une consommation en hausse et une reprise des exportations. Seul le prix des œufs de consommation augmente.

Poursuite de la baisse du prix des intrants

Sur un an, le prix d'achat des intrants (mesuré par l'indice IPAMPA au niveau national) diminue de presque 2 % en 2015. Cette évolution est en premier lieu due à la baisse du prix de l'énergie et des lubrifiants, supérieure à 10 % sur la même période (*figure 5*). Très corrélé à celui du pétrole, le prix des engrais et amendements régresse aussi mais moins fortement. Cette baisse compense l'augmentation constatée de l'utilisation de ces intrants. Les livraisons sont supérieures à celles de la campagne précédente, notamment pour les engrais azotés.

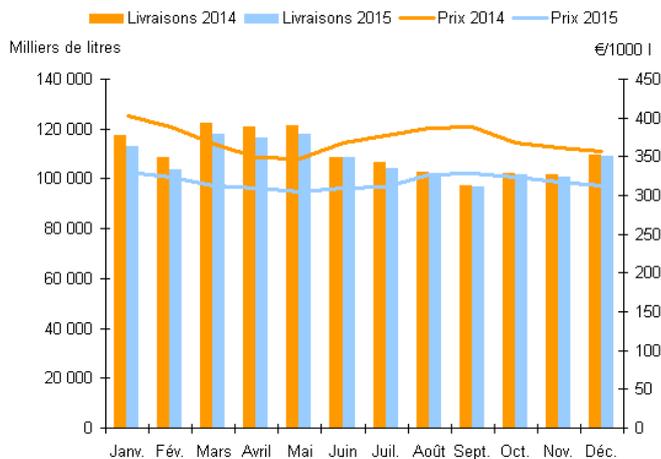
La production d'aliments composés pour les animaux recule sur un an de 0,6 %. La baisse la plus forte est enregistrée pour les aliments destinés aux vaches laitières. L'indice pour ce poste d'intrants perd plus de quatre points sur un an, avec une variation plus sensible sur les aliments simples que sur les aliments composés.

Les évolutions sont plus modérées pour les produits de protection des cultures et semences. ■

Pour en savoir plus

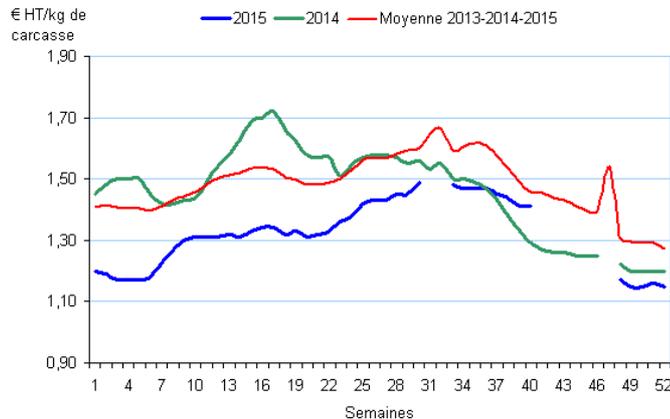
- Site de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

1 Livraisons à l'industrie et prix du lait de vache en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



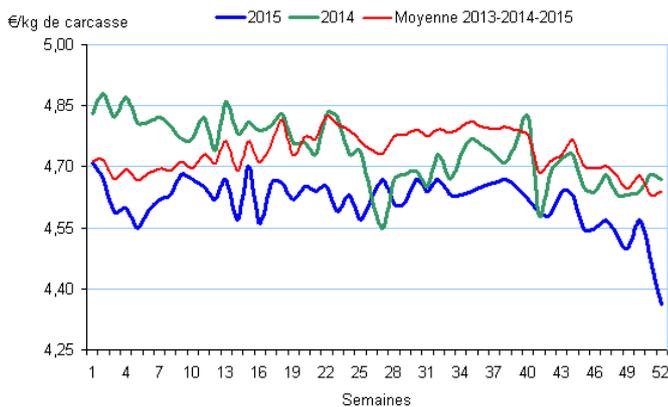
Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière, SSP-FranceAgriMer

4 Cotations du porc charcutier classe E



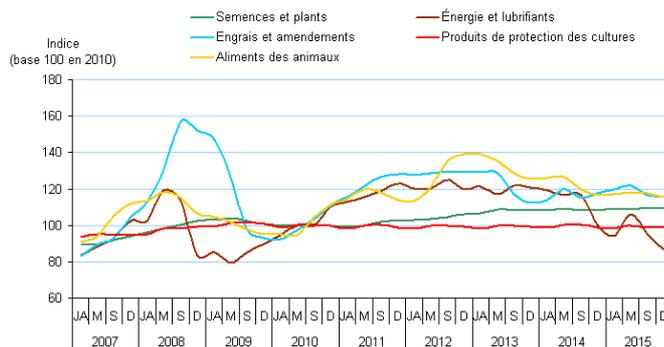
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

2 Cotations de la vache limousine (<10ans >350kgs, U-)



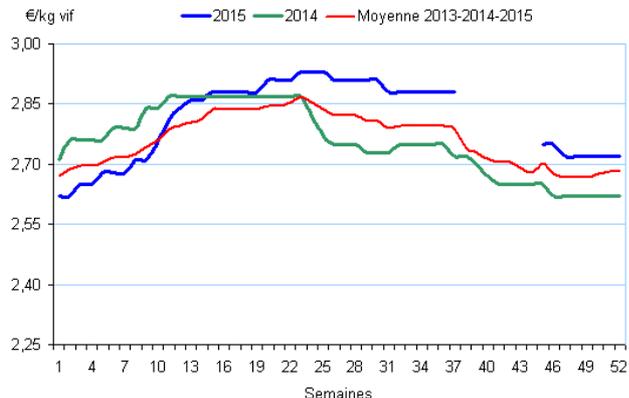
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

5 Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)



Champ : France
Sources : Insee ; Agreste

3 Cotations du broutard limousin (mâle U 300kg)



Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Limoges

Moins de chantiers mais davantage de projets

En 2015, en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, le nombre de logements commencés diminue de près de 7 % en un an. Par contre, signe encourageant pour l'avenir, après trois années consécutives de baisse, le nombre des autorisations de construire des logements progresse de 8 % par rapport à l'année précédente. La région regroupe 10 % des autorisations de construction de logement accordées en 2015 en France métropolitaine. Les projets de maisons se déclinent plutôt à l'est de la région et ceux des appartements à l'ouest dans les départements côtiers. Après cinq années de baisse, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels augmentent de 17 % en 2015. Quatre mètres carrés sur dix sont prévus pour les locaux d'exploitation agricole ou forestière. Le marché de la promotion immobilière se redresse. Le prix moyen des maisons décroît tandis que celui des appartements se stabilise.

William Chateauvieux, Dreal Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), 34 500 logements sont sortis de terre en 2015, soit un recul de près de 7 % en un an. C'est la quatrième année consécutive de baisse alors qu'au niveau national, le retournement de tendance est amorcé : les mises en chantiers progressent de près de 2 % par rapport à 2014 (*figure 1*).

La baisse des mises en chantier affecte tous les départements de la région, parfois de façon très marquée (-30 % en Creuse, -24 % dans les Pyrénées-Atlantiques et -22 % en Charente-Maritime). Seuls deux départements font exception : la Gironde où le nombre de logements commencés progresse de près de 7 % en un an et la Dordogne où il est stable. À lui seul, le département de la capitale régionale concentre environ 45 % de la production régionale de logements. Plus largement, les quatre départements du littoral totalisent près de huit logements sur dix commencés en 2015 dans la région.

Une éclaircie pour les autorisations de logements

Sur le territoire de la région, 39 700 logements ont été autorisés en 2015. Les autorisations de construire des logements représentent un peu plus de 10 % des projets de la France métropolitaine (*figure 2*). Leur progression est plus dynamique en ALPC qu'au niveau national : +8 % contre +4 % par rapport à 2014.

Cette évolution est très hétérogène selon les départements. Sur un an, la hausse la plus importante est enregistrée en Gironde (+30 %), suivie de la Charente-Maritime et de la Haute-Vienne (respectivement +13 % et +7 %). À l'opposé, le recul est

le plus fort dans les départements de la Charente, des Deux-Sèvres et des Pyrénées-Atlantiques (-17 %).

Sans surprise, c'est en Gironde, avec 45 % des autorisations, que l'on compte le plus de projets de logements. Viennent ensuite les Pyrénées-Atlantiques (14 %), la Charente-Maritime (13 %) et les Landes (8 %). Les huit départements situés à l'est de la région totalisent un peu plus de 20 % des autorisations régionales en 2015.

Des maisons à l'est et des appartements à l'ouest

En ALPC, la part des projets de maisons (51 %) est légèrement supérieure à celle des appartements (49 %). Mais ce sont ces derniers qui contribuent au dynamisme global. En effet, ils progressent de 22 % par rapport à l'année précédente contre un recul de 3 % de l'ensemble du logement individuel. La répartition entre logements individuels et collectifs est très hétérogène selon les territoires : la part des logements collectifs est plus importante dans les départements de la façade atlantique alors que les logements individuels sont prédominants dans les départements ruraux.

Reprise pour le secteur des locaux non résidentiels

Près de 4,3 millions de m² de locaux non résidentiels ont été autorisés en 2015 sur le territoire régional. Ce volume représente environ 13 % des projets métropolitains et place l'ALPC au premier rang des régions juste devant la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'accroît de 17 % sur un an (*figures 3 et 4*) alors que le secteur était en forte baisse au cours des cinq années

précédentes (-4 % en moyenne par an sur la période 2009-2014).

À l'échelle départementale, la surface autorisée se replie nettement en Haute-Vienne, -10 % par rapport à l'année 2014. Elle recule plus modérément en Corrèze (-1 %) et progresse dans tous les autres départements. Les principaux types de locaux autorisés en 2015 en ALPC (en surface de plancher) sont les locaux d'exploitation agricole ou forestière (39 %), les entrepôts (15 %), les commerces (12 %) et les locaux de service public (11 %).

Le marché de la promotion immobilière se redresse

Le marché régional de l'immobilier neuf des programmes d'au moins cinq logements progresse par rapport à 2014 (+11 %) mais moins qu'au niveau national (+18 %) (*figure 5*). Au total, 7 692 logements ont été réservés à la vente en 2015 (*figure 6*). Le secteur du collectif domine avec près de neuf ventes sur dix. La quasi-totalité des ventes se situe sur les quatre départements du littoral régional.

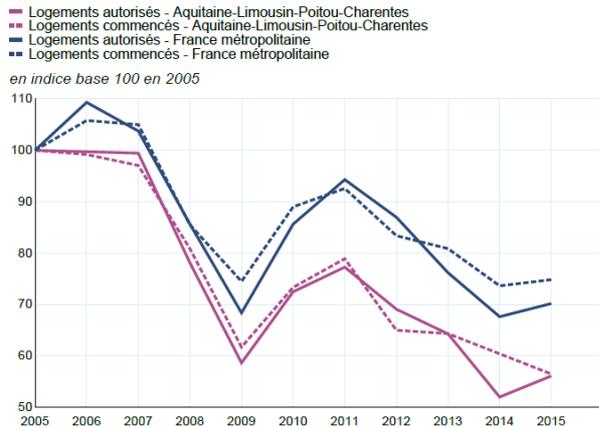
Autres signes d'optimisme, les stocks de logements diminuent de 11 % sur un an dans la région et en parallèle les nouvelles mises en ventes progressent de 16 %.

En baisse de 4 % sur un an, le prix moyen d'une maison s'établit à près de 218 000 € en 2015, soit près de 32 000 € de moins que le prix moyen au niveau national. Avec 3 615 € par m² en 2015, le prix moyen d'un appartement est quasi stable par rapport à l'année précédente alors que la tendance sur la période 2009-2014 affichait une hausse moyenne annuelle de 3,1 %.

Pour en savoir plus

- Site du Service de l'Observation et des Statistiques : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- Site de la Dreal Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

1 Évolution de la construction de logements



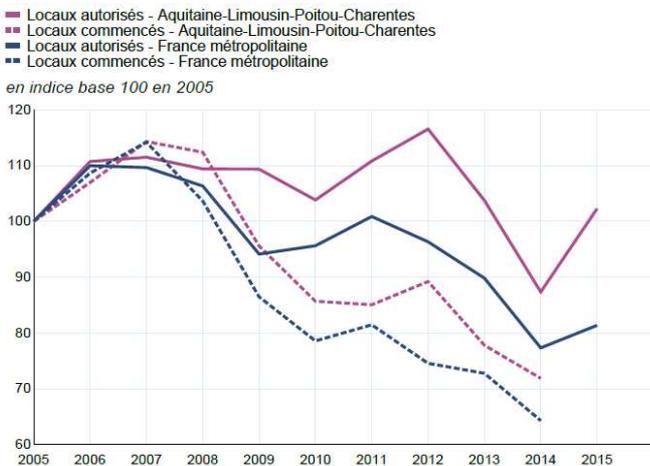
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Charente	1 000	-17,0	-7,6
Charente-Maritime	5 000	13,2	-2,3
Corrèze	700	1,5	-12,3
Creuse	200	2,0	-14,7
Dordogne	1 600	-8,5	-11,2
Gironde	17 800	30,3	-0,7
Landes	3 300	4,7	-1,8
Lot-et-Garonne	1 000	-10,3	-10,1
Pyrénées-Atlantiques	5 400	-17,1	6,1
Deux-Sèvres	1 100	-16,9	-9,2
Vienne	1 500	-11,8	-1,1
Haute-Vienne	1 100	7,3	-6,5
ALPC	39 700	8,1	-2,4
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016

3 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



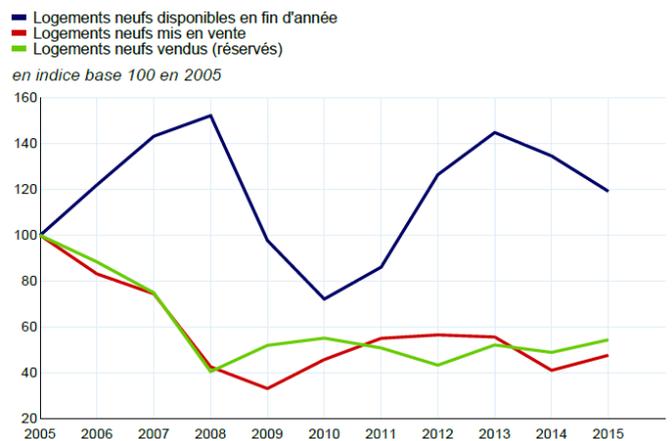
Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

	ALPC		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2015 (milliers de m²)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Artisanat	176	20,2	-3,2	-6,3	3,1
Bureaux	380	15,6	-0,4	4,7	-0,3
Commerce	532	5,6	1,2	1,9	-3,4
Entrepôt	640	70,8	-1,9	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	1 660	24,3	-8,0	15,4	-7,2
Hébergement hôtelier	104	20,6	5,9	32,8	-2,7
Industrie	285	-14,8	-3,7	3,2	-3,6
Service public ou d'intérêt collectif	481	-8,8	-4,5	-11,7	-5,5
Ensemble	4 257	17,1	-4,4	5,2	-3,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



Note : données brutes.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN

6 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes			France métropolitaine		
	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (2)	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	866	23,5	-10,3	8 237	11,0	-10,3
Prix moyen par maison	217 693	-4,0	1,7	249 315	-1,5	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	6 826	9,8	0,2	94 301	18,6	-3,1
Prix moyen au m²	3 615	0,4	3,1	3 892	0,6	2,8

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.
 (2) : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN

Trafics aérien et portuaire en hausse, transport routier en baisse

En 2015, en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), porté par la croissance du trafic international et du low cost, le trafic aérien de passagers augmente de 5 % par rapport à 2014. L'aéroport de Bordeaux-Mérignac contribue le plus à ce résultat. Le trafic portuaire du grand port maritime de La Rochelle progresse de 4 % tandis que celui de Bordeaux Port Atlantique est stable. Le trafic des ports de Bayonne et de Rochefort-Tonnay-Charente diminue respectivement de 11 % et de 3 %. Le transport routier de marchandises, observé encore pour chacune des trois régions avant leur fusion, recule de 11 % en Aquitaine et de 10 % en Poitou-Charentes alors qu'il est en hausse de 3 % en Limousin. Enfin, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs s'accroît de 6 % en ALPC.

Cindy Viard, ORT Poitou-Charentes, et Bruno Carré, Dreal Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

En 2015, les divers indicateurs du secteur des transports (hors transport ferroviaire) progressent globalement en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, excepté pour le transport routier de marchandises, marqué par des différenciations territoriales.

Un trafic aérien croissant, porté par le low cost

L'ensemble des aéroports de l'ALPC comptabilise 8 027 601 passagers en 2015, soit une hausse de 5 % par rapport à 2014, supérieure à celle enregistrée au niveau national (+ 3,1 %) (figure 1). Le trafic international se porte bien avec une croissance de 11,3 %, alors que le trafic national est quasi stable (+ 0,5 %). Le nombre de passagers en transit est minime et il augmente aussi (+ 5 %). L'exploitation des liaisons internationales s'opère en grande partie par les compagnies à bas coût ou « low cost » dont le trafic progresse de 8,3 %. En 2015, plus de quatre passagers sur dix prennent ces vols à bas coût. Cette part est grandissante et elle est nettement supérieure pour certains aéroports : 89 % des passagers de La Rochelle ou encore 99 % des passagers de Bergerac.

La hausse de fréquentation globale est portée par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac avec 378 265 passagers supplémentaires par rapport à 2014 (figure 2) et, dans une moindre mesure, par ceux de Pau-Pyrénées et Poitiers-Biard. L'aéroport de Bordeaux-Mérignac bénéficie de l'ouverture de huit lignes internationales entre mars et août 2015 et de la poursuite du développement du trafic de compagnies à bas coût.

Une bonne année 2015 pour Port Atlantique La Rochelle

La région ALPC compte deux grands ports maritimes sur sa façade atlantique, Port Atlantique La Rochelle et Bordeaux Port Atlantique, et deux ports secondaires, Bayonne et Rochefort-Tonnay-Charente. Le Port de La Rochelle enregistre plus de 9,8 millions de tonnes de fret en 2015, dont 45 % de céréales. Son trafic progresse de 4,3 % par rapport à 2014 avec notamment une hausse de 8,5 % des produits pétroliers (30 % du trafic) et de 9,6 % des vrac agricoles. Le Port de Bordeaux, avec 8,5 millions de tonnes, affiche une stabilité de son activité. Cette stabilité se retrouve dans la première filière du port, les hydrocarbures (+ 0,6 %), alors que les céréales, conteneurs et charbons augmentent et qu'à l'inverse les granulats et les engrais diminuent. Au Port de Bayonne, l'année 2015 se termine avec un trafic de plus de 2,3 millions de tonnes, soit une baisse de 10,7 % comparé à 2014, expliquée par l'arrêt de production prolongé de la société Celsa (billets d'aciers) en début d'année et la baisse du trafic des produits forestiers, maïs et produits pétroliers. Le Port de Rochefort-Tonnay-Charente atteint 726 678 tonnes en 2015, essentiellement en engrais, céréales et bois sciés. Son trafic recule de 3,3 %.

Transport routier de marchandises : seul le Limousin en hausse

La région ALPC, caractérisée par sa façade atlantique et sa frontière commune avec l'Espagne, est structurée par des grands axes routiers tels que l'axe Nord-Sud passant par Poitiers, Bordeaux et

Bayonne en direction de Madrid (A10, N10, A63) d'une part, et l'A20 passant par Limoges et Toulouse en direction de Barcelone d'autre part. Pour 2015, les données relatives au transport routier de marchandises distinguent encore les trois régions avant leur fusion créant l'ALPC, et marquent des spécificités territoriales. En Aquitaine, le transport routier de marchandises recule de 11,4 % entre 2014 et 2015. Les sorties, qui représentent près de 32 % du volume total, enregistrent la plus forte baisse (- 17,8 %) (figure 3). En Poitou-Charentes, les volumes de marchandises transportés par la route diminuent également (- 9,7 %), avec une baisse notable du trafic interne (- 16,6 %) et des entrées (- 12 %). Enfin, en Limousin, ils progressent globalement de 2,7 %, et quel que soit le mouvement.

Davantage d'immatriculations

Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs progresse de 6,4 % en ALPC entre 2014 et 2015 et atteint 195 073 immatriculations (figure 4). Cette hausse concerne davantage les véhicules particuliers (+ 7,4 %), majoritaires, et les véhicules industriels à moteur (+ 5,8 %) que les véhicules utilitaires légers (+ 0,9 %).

Zoom sur les véhicules particuliers : 156 422 nouvelles immatriculations de voitures ont été comptabilisées en 2015 en ALPC. Leur hausse est essentiellement portée par les véhicules de société qui représentent plus de deux voitures sur cinq nouvellement immatriculées en 2015 dans la région. Elle s'observe particulièrement dans les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Landes, de Lot-et-Garonne ou encore de la Vienne (entre + 10 % et + 15,6 % entre 2014 et 2015). ■

Pour en savoir plus

- Site du Service de l'Observation et des Statistiques : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

1 Passagers des aéroports

	ALPC		France métropolitaine		
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Lignes nationales	4 420 639	0,5	3,0	0,9	1,4
Lignes internationales	3 551 819	11,3	8,1	4,0	3,9
Transit	55 143	5,0	-2,5	2,5	-11,2
Total	8 027 601	5,0	4,9	3,1	3,1
dont lignes à bas coût (low cost)	3 400 194	8,3	11,8	9,4	10,3
Part des lignes à bas coût	42,4	///	///	///	///

Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses

Source : Union des aéroports français

2 Passagers des aéroports ALPC

	2013	2014	2015	Évolution 2015/2014 (%)
Bordeaux-Mérignac	4 617 608	4 945 029	5 323 294	7,6
Biarritz-Anglet-Bayonne	1 098 079	1 064 402	1 039 817	-2,3
Pau-Pyrénées	645 577	621 492	634 035	2,0
Limoges	299 654	290 792	292 607	0,6
Bergerac-Dordogne-Périgord	286 226	277 312	281 456	1,5
La Rochelle-Île de Ré	216 221	212 361	216 970	2,2
Poitiers-Biard	107 964	109 537	122 947	12,2
Brive Vallée de la Dordogne	63 877	71 461	68 775	-3,8
Agen-La Garenne	36 706	40 482	39 098	-3,4
Périgueux-Bassillac	7 633	7 663	5 878	-23,3
Angoulême-Brie-Champniers	435	1 552	2 443	57,4

Note : aéroports de la région ALPC ayant plus de 1 000 passagers annuels.

Source : Union des aéroports français

3 Transport de marchandises par la route

	2015 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Entrées dans la région Aquitaine	3 946	-8,0
Sorties de la région Aquitaine	3 892	-8,1
Intérieur de l'Aquitaine	4 404	0,3
Entrées dans la région Limousin	1 482	-3,0
Sorties de la région Limousin	1 057	-5,9
Intérieur du Limousin	545	2,0
Entrées dans la région Poitou-Charentes	3 108	-4,6
Sorties de la région Poitou-Charentes	3 682	-3,2
Intérieur du Poitou-Charentes	2 419	0,8

p : données provisoires

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SoeS, Enquête Transport routier de marchandises

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Charente	8 161	12,8	1 931	3,9	280	-12,5	10 394	10,2
Charente-Maritime	17 664	10,8	3 383	0,1	355	28,2	21 406	9,1
Corrèze	7 720	7,3	1 449	11,8	240	9,1	9 447	8,1
Creuse	2 445	-1,9	488	0,8	31	-24,4	3 069	1,4
Dordogne	9 887	8,0	2 136	1,6	292	17,3	12 400	7,5
Gironde	38 798	7,5	9 775	4,7	880	-2,1	49 627	7,0
Landes	11 388	10,0	2 064	-0,6	326	24,0	13 828	8,7
Lot-et-Garonne	8 251	12,0	2 303	8,4	322	8,4	10 951	11,7
Pyrénées-Atlantiques	19 778	4,1	3 709	1,0	439	12,3	23 975	3,8
Deux-Sèvres	7 522	-0,3	1 586	-3,5	426	8,7	9 564	-0,4
Vienne	15 192	15,6	2 849	-6,5	219	-18,3	18 289	10,9
Haute-Vienne	9 616	-5,2	2 085	-14,2	202	14,8	12 123	-5,5
ALPC	156 422	7,4	33 758	0,9	4 012	5,8	195 073	6,4
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <=3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

Une année 2015 au beau fixe pour le tourisme

En 2015, la croissance de la fréquentation touristique est au rendez-vous dans les campings et les hôtels de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. La diversité de l'offre sur le littoral et un temps chaud et ensoleillé ont attiré davantage de touristes français dans les campings. La fréquentation des hôtels rebondit grâce au retour de la clientèle nationale et à une clientèle étrangère de plus en plus présente. La hausse est plus marquée dans les hôtels girondins et les hôtels « haut de gamme ».

Sébastien Brumaud, Insee

Dans les campings et les hôtels de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, la fréquentation touristique progresse de 4,8 % en 2015 et atteint 39,1 millions de nuitées. De mai à septembre, les campeurs ont passé 23,6 millions de nuitées dans quelque 1 400 campings de la région, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2014. La région se place ainsi en deuxième position, entre Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (23,7 millions) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (15,1 millions). Avec 15,4 millions de nuitées sur l'ensemble de l'année, la fréquentation des 1 945 hôtels de la région rebondit (+ 5,2 %), après une année 2014 difficile (- 1,3 %). Cette croissance est supérieure à celle de France métropolitaine (+ 1,8 %) (figure 1).

Une croissance portée par les campeurs français

La clientèle française est à l'origine de la hausse significative de la fréquentation des campings. Les Français y ont passé 17,3 millions de nuitées (figure 2), soit 1 million de plus (+ 6,3 %) que durant la saison 2014. Près de 60 % de cette croissance est réalisée en juillet. En revanche, la fréquentation étrangère stagne (+ 0,1 %) sous l'effet d'un mauvais mois d'août (185 000 nuitées en moins) qui efface la hausse des mois de mai, juin et juillet (200 000 nuitées en plus). La clientèle en provenance des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne réalise les trois quarts des nuitées étrangères.

Les départements du littoral plébiscités

Les campings des départements de la façade atlantique sont les plus attractifs : ils concentrent 80 % de la fréquentation régionale de l'hôtellerie de plein air, soit 19 millions de nuitées. Ces nuitées augmentent de 5,4 % en 2015.

La Gironde affiche la plus forte progression (+ 12,6 %), suivie par la Charente-Maritime (+ 3,9 %), les Landes (+ 3,2 %) et les Pyrénées-Atlantiques (+ 2,1 %) (figure 3).

Pour l'ensemble des autres départements de la région, la hausse est de 1,4 %. Les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne sont les seuls départements où le nombre de nuitées recule, respectivement de 3,2 % et 1,9 %.

De bonnes conditions météo en début de saison

Les campeurs passent leurs séjours majoritairement dans les emplacements équipés (bungalow, mobile-home, chalet). Sur l'ensemble de la saison touristique, la fréquentation sur ce type d'hébergement augmente de 6,3 %, entraînée par un excellent mois de juillet (+ 13 %).

Deux tiers des emplacements proposés aux campeurs sont des emplacements nus. Cette offre diminue de 1,8 % sur la saison. Néanmoins, la fréquentation progresse de 2,8 % grâce aux conditions anticycloniques du début de saison : + 26 % en mai, + 16 % en juin et + 5,7 % en juillet. En revanche, elle fléchit de 2 % en août et 3 % en septembre.

Les campings « haut de gamme » (3, 4 et 5 étoiles) rassemblent, comme au plan national, plus de 80 % des nuitées totales, et leur fréquentation est dynamique (+ 6,1 %) (figure 4). À l'inverse, la fréquentation des campings de catégories inférieures décline de 1,2 % pour les non classés et 2,5 % pour les 1 et 2 étoiles.

Présence accrue de la clientèle étrangère dans les hôtels

La clientèle française est de retour dans les hôtels (+ 4,6 % de nuitées) après une baisse en 2014 (- 3,7 %).

Elle assure 84 % des nuitées hôtelières. La fréquentation étrangère continue de croître à un rythme soutenu : + 8,3 % en 2015 après + 7,9 % en 2014. La clientèle internationale est avant tout européenne : 81 % des nuitées étrangères sont le fait des Européens pour lesquels les nuitées augmentent de 8 %. Parmi les cinq marchés les plus porteurs pour les hôtels de la région, quatre progressent : les Espagnols (+ 20 %), les Belges (+ 12 %), les Allemands (+ 6 %) et les Suisses (+ 12 %). La fréquentation des Britanniques baisse de 0,8 % entre 2014 et 2015, mais ceux-ci restent les premiers clients étrangers avec 520 000 nuitées. En dehors de l'Europe, les États-Unis arrivent premiers avec 198 000 nuitées, en augmentation de 8 %.

Les hôtels girondins et les hôtels « haut de gamme » en tête

La fréquentation hôtelière croît dans tous les départements de la région à l'exception de la Dordogne, dont le nombre de nuitées s'érode de 0,5 %. Les croissances sont les plus élevées en Gironde (+ 8,5 %) et dans les Deux-Sèvres (+ 8,4 %) (figure 5).

La Gironde est la plus attractive avec 4,1 millions de nuitées, devant les Pyrénées-Atlantiques (2,7 millions) et la Charente-Maritime (2,2 millions). Ces trois départements concentrent 58 % des nuitées et 66 % des nuitées étrangères des hôtels de la région.

La fréquentation des hôtels classés 4 et 5 étoiles progresse de 10,8 % (figure 6) avec une offre de chambres qui s'accroît de 3,7 %. Les hôtels non classés souffrent d'une importante baisse de fréquentation (- 10,6 %) en lien avec une réduction marquée de l'offre (- 13,2 % de chambres offertes sur l'année). ■

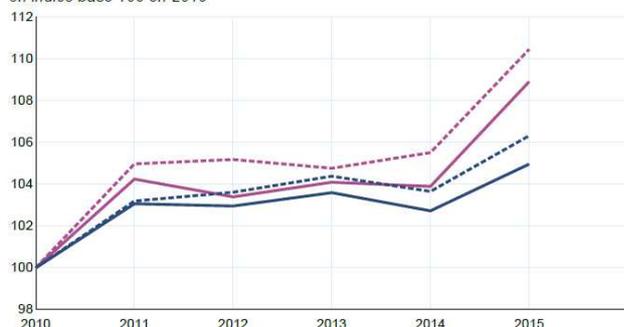
Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr → Thème Services-Transport-Tourisme → Tourisme

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
 - - - Nombre d'arrivées - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

	ALPC		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	9 311	3 895	112 692	21 691
Français	7 868	2 890	77 756	14 289
Étrangers	1 443	1 006	34 936	7 402
Nuitées	15 447	23 630	202 087	112 876
Français	12 915	17 333	128 306	76 831
Étrangers	2 532	6 297	73 782	36 044
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,7	6,1	1,8	5,2
Français	1,6	6,0	1,7	5,4
Étrangers	1,8	6,3	2,1	4,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Charente	139	23,8	-3,8	39,2	23,1
Charente-Maritime	6 619	3,9	1,6	15,6	57,1
Corrèze	484	1,9	0,1	30,1	41,3
Creuse	129	0,9	1,1	41,2	25,7
Dordogne	3 074	0,4	1,2	38,8	49,4
Gironde	4 519	12,6	2,5	31,9	49,3
Landes	5 722	3,2	1,5	28,1	56,6
Lot-et-Garonne	305	9,2	2,9	33,2	45,2
Pyrénées-Atlantiques	1 990	2,1	-1,1	23,9	44,1
Deux-Sèvres	140	-3,2	0,4	30,4	25,2
Vienne	315	0,4	2,4	27,8	37,9
Haute-Vienne	196	-1,9	1,3	32,2	30,4
ALPC	23 630	4,6	1,4	26,6	51,9
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	ALPC	France métropolitaine	ALPC	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 830	16 120	-2,5	0,2
3-4-5 étoiles	19 544	90 199	6,1	4,1
Non classés	1 256	6 556	-1,2	-6,6
Total	23 630	112 876	4,6	2,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2010 (1)	
Charente	439	2,7	0,2	13,1
Charente-Maritime	2 239	4,3	1,4	12,6
Corrèze	498	2,2	-2,2	11,3
Creuse	128	0,7	-3,2	10,6
Dordogne	1 032	-0,5	0,7	26,7
Gironde	4 090	8,5	1,8	21,1
Landes	1 113	5,3	-2,0	11,2
Lot-et-Garonne	394	3,0	-0,2	11,0
Pyrénées-Atlantiques	2 683	3,5	-0,5	18,0
Deux-Sèvres	469	8,4	0,2	9,5
Vienne	1 699	6,8	0,6	12,1
Haute-Vienne	663	5,0	-1,9	12,7
ALPC	15 447	5,2	0,3	16,4
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	ALPC	France métropolitaine	ALPC	France métropolitaine
1-2 étoiles	5 907	58 002	6,5	7,7
3 étoiles	5 351	75 770	7,2	5,3
4-5 étoiles	2 516	48 224	10,8	8,9
Non classés	1 673	20 091	-10,6	-29,3
Total	15 447	202 087	5,2	1,8

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement d'hébergement touristique.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Balance commerciale

La balance commerciale est le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.

Au niveau régional, les échanges de matériel militaire ne sont pris en compte.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les

demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit

d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à

titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 6 700 établissements de tourisme classés (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) ou non classés de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 12 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en volume et en termes de structure de la clientèle (origine géographique). Elle assure en outre une connaissance exhaustive du parc. Réalisée de mai à septembre chaque année depuis 1981, elle couvre un échantillon de 6 000 terrains de camping (sur 7 500), offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 5 étoiles situés en France métropolitaine.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Exportations

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Hôtellerie de tourisme

Pour être qualifié d'« hôtel de tourisme », un établissement hôtelier doit comporter au moins 5 chambres et recevoir une clientèle de passage. Les hôtels classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés en cinq catégories, de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Importations

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

IPAMPA (Indice des Prix d'achat des moyens de production agricole)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Production récoltée (agriculture)

Le concept de production récoltée est issu de la « statistique agricole annuelle » produite par le service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Le rendement qui sert à calculer cette production est dit « en récolte », il exclut ainsi :

- les pertes sur le champ ;
- les pertes en cours de transfert jusqu'à la ferme ;
- les parties de produits inutilisables ;
- les produits fatals.

Secteur d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Séjour

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles

variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de création d'entreprises

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien... Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien... Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné en nombre de voyageurs.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
Contribution	Banque de France Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Direction régionale des douanes de Bordeaux Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Observatoire régional des transports Poitou-Charentes Pôle emploi
Directrice de la publication	Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef	Jean Sebban
Auteurs	Sébastien Brumaud (Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Bruno Carré (Dreal Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Christine Chardon (Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) William Chateauvieux (Dreal Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Caroline Geindre (Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Philippe Guérin de Tourville (Direction régionale des douanes de Bordeaux) Florence Landau (Pôle emploi Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Karim Mouhali (Direccte Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Jean-Jacques Samzun (Draaf Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Jérôme Scarabello (Direccte Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Jean Sebban (Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) Camille Sutter (Insee Direction Générale) Cindy Viard (ORT Poitou-Charentes)
Bureaux de presse	Insee Établissement de Bordeaux : Michèle CHARPENTIER Tél : 05.57.95.03.89 / 06.73.64.22.91 Mèl : medias-aquitaine@insee.fr Insee Établissement de Limoges : Évelyne DÔME Tél : 05.55.45.20.18 Mèl : medias-limousin@insee.fr Insee Siège de Poitiers : Nathalie DUPAS Tél : 05.49.30.00.30 Mèl : contactpresse-poitou-charentes@insee.fr
	© Insee 2016

Insee **Conjoncture**

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Le bilan économique 2015 de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes *En 2015, la reprise progressive de l'activité se diffuse dans la région*

En 2015, en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) comme en France métropolitaine, l'économie montre des signes de reprise. Le PIB national progresse de 1,3 % et la plupart des indicateurs économiques régionaux sont dans le vert.

**Conjoncture n° 3
Mai 2016**

ISSN : 2492-699X

**Insee Aquitaine-Limousin-
Poitou-Charentes**

5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

© Insee 2016



web

